

ANNEXE 5

***CALCUL DES CAPACITE DE STOCKAGE
PREVISIONNEL DE FERTILISATION AVANT PROJET
CAHIER D'EPANDAGE***

PCAE (situation avant projet)

Diagnostic réalisé chez : EARL LA TREMBLAIE
par : ELISABETH BOUILLAUD

4 - DETAIL DES CAPACITES DE STOCKAGE FORFAITAIRES zone A

Station météo : Bocage

Prise en compte du temps de présence dans le calcul de la capacité réglementaire.

Ouvrage de stockage	Origine	Mode de logement	Mode d'alimentation	Quantité de paille	Périodicité de curage/raclage	Type de produit	Catégorie animale	Nombre d'animaux, m ³ volailles de chair, m ³ eaux souillées, m ³ silos	Durée réglementaire temps présence si <	Durée(s) de référence	Durée(s) prod. ill. acc.	Capacités utiles (s) de référence et corrigées par animal	Répartition standard référence	Répartition sur l'aire de vie	Répartition tri ou égouttage	Selon poids, âge, aliment, production	Selon la hauteur de fumier	Capacité utile forfaitaire	
																		336,6 m ³	83,8 m ³
STO1 Fosse en géomembrane non couverte 400 m ³ utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,40 m																			
B1.1	Tous couloirs béton (logettes face/face)	Me		6,0 t/m ³		P			4,5			13% x 279,40 m ³ 1,30 m ³							36,3 m ³
B4.2	Aire d'exercice couverte			2t/m		P			5,0			4% x 77,47 m ³ 1,60 m ³							3,1 m ³
FUM1	Fumière non couverte avec 2 murs					LIX		350,0 m ³	4,5			4,0 l/m ² 6,80 m ³							103,6 m ³
SDT	Epi simple 2x4 postes					EV+EB		65,0 m ³	4,5	1									109,8 m ³
FUM1 Fumière non couverte avec 2 murs 350 m ³																			
<input type="checkbox"/> Concerné par le projet <input type="checkbox"/> Réalisé dans le cadre du PMPOA1																			
Capacité utile forfaitaire 259,4 m ³																			
<input type="checkbox"/> Concerné par le projet <input type="checkbox"/> Réalisé dans le cadre du PMPOA1																			
Capacité utile forfaitaire 232,0 m ³																			
B1.1	Tous couloirs béton (logettes face/face)	Me		6,0 t/m ³		FMC	VLB	40	4,0			5,80 m ³							0,91 1 / 1,3 1,3 / 1,1
B4.2	Aire d'exercice couverte			2t/m		FCp	GA0	12 => 12,6	2,0	2		1,14 m ³ 0,6 x 1,90 m ³	50%	100%					0,71 1 / 1,6 1,6 / 1,4
							GA1	4 => 4,2	2,0	2		1,14 m ³ 0,6 x 1,90 m ³	50%	100%					0,71 1 / 1,6 1,6 / 1,4
							GA2	3 => 3,2	2,0	2		1,14 m ³ 0,6 x 1,90 m ³	50%	100%					0,71 1 / 1,6 1,6 / 1,4
Capacité utile forfaitaire 6,2 m ³																			

CAPACITÉ AGRONOMIQUE - CAPACITE DE STOCKAGE, Dimensionnement

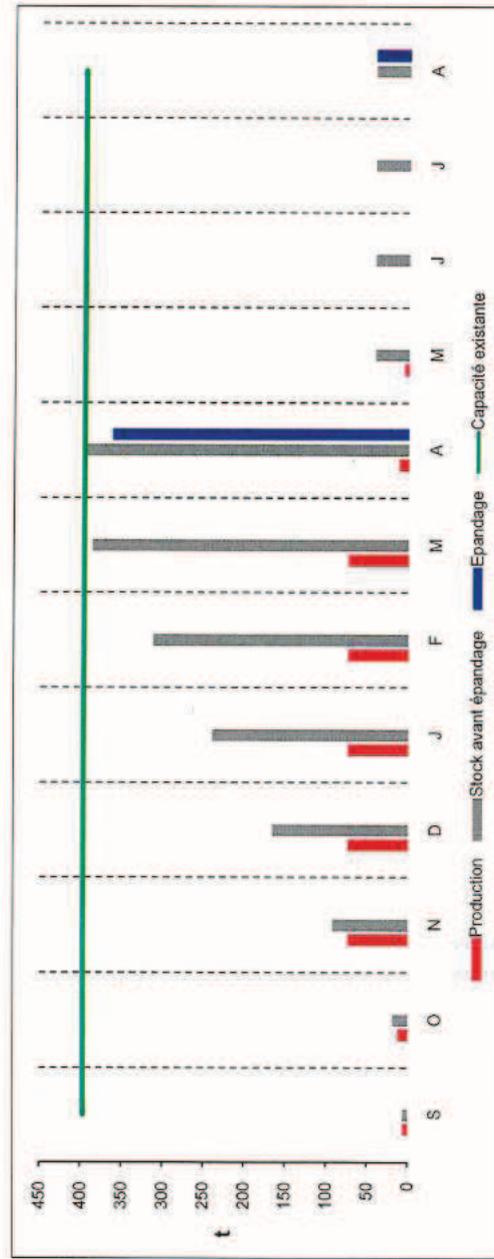
Diagnostic réalisé chez : EARL LA TREMBLAIE
par : ELISABETH BOUILLAUD

FUM1, Fumière non couverte avec 2 murs

Teneur indicative moyenne 4,4 kgN/t

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Totaux/an
• Entrées (t)	6	12	74	74	74	74	74	12	6	0	0	0	404
• Sorties (t)													
Transferts													
Exp. non épandu													
Epannage								362					404
Total								362					404
• Dimensionnement (tonnes)													
Point zéro	-36	-24	50	123	197	271	344	-6	0	0	0	-42	
stock fin	6	16	92	165	239	312	386	36	42	42	42	0	
av. épannage								392					42
• Equivalents "temps plein"													
Production													
Capacité de stockage 4 mois													
Capacité de stockage 6 mois													

• Capacité agronomique	346 m ²
Capacité en tonnes	392 t
• Capacité existante	350 m ²
• Capacité réglementaire ICPE	278 m ²
• A créer	0 m ²
• Capacité du projet	0 m ²



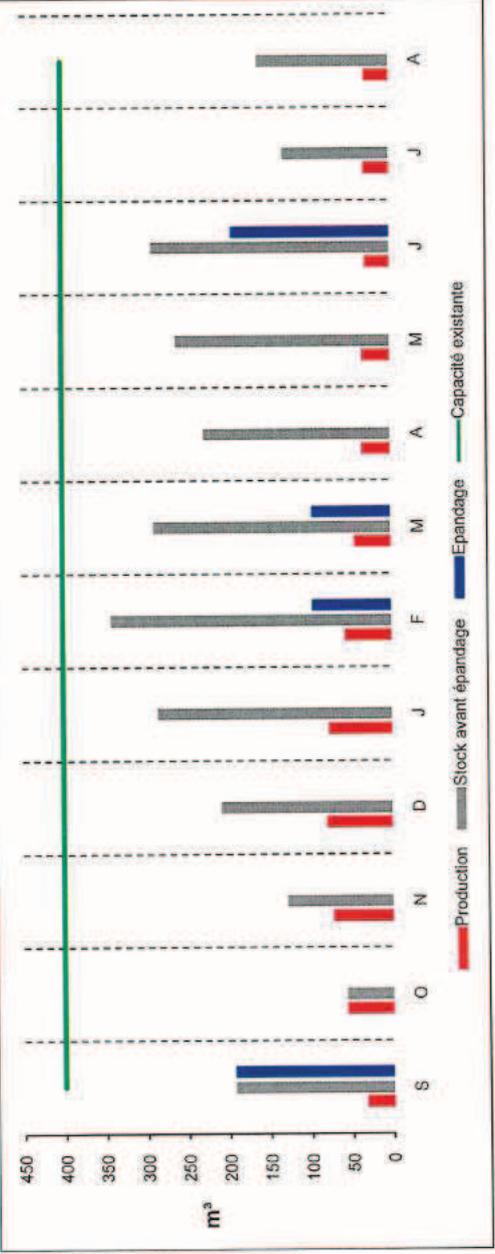
CAPACITÉ AGRONOMIQUE - CAPACITE DE STOCKAGE, Dimensionnement

Diagnostic réalisé chez : EARL LA TREMBLAIE
par : ELISABETH BOULLAUD

STO1, Fosse en géomembrane non couverte

	Teneur indicative moyenne 0,2 kgN/m ³												Hauteur Totale 2,50 m		
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Totaux/an	Garde	0,40 m
• Entrées (m ³)	33	44	57	61	59	47	41	35	34	30	32	30	502		
m ³ pluie/fosse	0	13	16	19	17	9	3	0	0	0	0	0	77		
Prod. totale	33	56	72	80	77	56	44	35	34	30	32	30	579		
• Sorties (m ³)															
Transferts															
Exp. non épandu															
Epannage	193					96	96			193			579		
Total	193					96	96			193			579		
• Dimensionnement (m ³)															
Point zéro	-130	-73	-1	79	155	115	63	98	132	-32	-0	30			
stock fin	0	56	129	208	285	245	193	228	261	98	130	160			
av. épannage	176					313	267			276					
• Valeur fertilisante															
kgN av. épannage	25					98	94			72					
kgN/m ³	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2			

• Capacité agronomique	
Total	402 m ³
Utile	313 m ³
Surface non couverte	233 m ²
• Capacité existante	
Total	506 m ³
Utile	400 m ³
Surface non couverte	283 m ²
• Capacité réglementaire ICPE	
Total	429 m ³
Utile	336 m ³
• A créer	
Total	0 m ³
Utile	0 m ³
Surface non couverte	0 m ²
• Capacité du projet	
Total	0 m ³
Utile	0 m ³



"Total" désigne le volume utile + la garde.

Bilan CORPEN prévisionnel

Exploitant : EARL La Tremblaie
Campagne : 2017 - 2018

Nombre ou produits	Mois Exploit.	Mois Bâtim.	Mois Pâtur.	UGB	AZOTE (N)		PHOSPHORE (P2O5)		POTASSE (K2O)	
					kg / unité	Total	kg / unité	Total	kg / unité	Total

SITE 1

Autres animaux

Dinde m2	800	10,00	10,0			4,00	2667	2 667	4,76	3 173	3 173	3,43	2 287	2 287
							2 667	2 667		3 173	3 173		2 287	2 287

Bovins (hors vaches laitières)

Bovin V 0-1 an	12	12,00	8,0	4,0	3,60	25,00	300	200	10,80	129	86	27,30	327	218
Bovin V 1-2 ans	12	12,00	4,0	8,0	7,20	40,00	480	160	25,00	300	100	36,00	432	144
					10,80		780	360		429	186		759	362

Bovins (vaches laitières)

Vache laitière	40	12,00	5,7	6,3	42,00	104,00	4160	1 604	36,00	1 440	679	91,00	3 640	1 717
					42,00		4 160	1 604		1 440	679		3 640	1 717
TOTAL EXPLOITATION					52,80		7 607	4 631		5 042	4 038		6 686	4 366

Nature et quantité de fertilisants organiques disponibles sur l'exploitation

Exploitation EARL La Tremblaie

Campagne : 2017 - 2018

Origine	Nature Type	Stock Début	Produit sur l'exploitation (après traitement éventuel)	Sortant (vers tiers ou transféré)	Entrant sur l'exploitation	Quantité a gérer et épanche sur l'exploitation								
						Tonnes ou m3	Teneur en N total	Quantité N	Teneur en P total	Quantité P	Teneur en K total	Quantité K		
Champ 1	Compost 06													
	Fum volat chair / 800 Dinde		127 t				5.50 uN	2 671 uN	3.00 uP	0 uP	10.50 uK	0 uK		
Fumiere 2	Fum volat chair		127 t				21.00 uN	2 671 uN	25.00 uP	3 180 uP	18.00 uK	2 290 uK		
	Fumier bovin / 40 Vache laitière		333 t				4.80 uN	1 600 uN	2.30 uP	767 uP	9.00 uK	3 000 uK		
	Fumier bovin / 12 Bovin V 0-1 an		42 t				4.80 uN	200 uN	2.30 uP	96 uP	9.00 uK	376 uK		
	Fumier bovin / 12 Bovin V 1-2 ans		35 t				4.80 uN	168 uN	2.30 uP	80 uP	9.00 uK	315 uK		
Fumiere 1	Fumier bovin		410 t				4.80 uN	1 968 uN	2.30 uP	943 uP	9.00 uK	3 691 uK		
	Purin bovin / 40 Vache laitière		0 m3				1.20 uN	0 uN	0.80 uP	0 uP	1.20 uK	0 uK		
Fosse 1	Purin bovin / Salle de traite		171 m3				1.20 uN	205 uN	0.80 uP	136 uP	1.20 uK	205 uK		
	Purin bovin		171 m3				1.20 uN	205 uN	0.80 uP	136 uP	1.20 uK	205 uK		
Totaux								4 844 uN		4 260 uP		6 185 uK		

Assolement prévisionnel

Exploitation : EARL La Tremblaine

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Exploitant : EARL La Tremblaine

Parcelle culturale	Surface	SPE.		Unité	Précédent	Interculture		Exploitant	Ilot	Commentaires
		Fumier	Lister			avant	après			
Culture : BLE TENDRE										
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	2,12	2,12	2,12	Ha				EARL La Tremblaine	1	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	2,28	2,28	2,28	Ha				EARL La Tremblaine	1	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	6,45	6,45	6,45	Ha				EARL La Tremblaine	6	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	3,50	3,50	3,50	Ha				EARL La Tremblaine	8	
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	1,50	1,50	1,50	Ha				EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	15,85	15,85	15,85							

Culture : MAIS ENSILAGE

BOULE ROUTE DE LA TENDRE	3,90	3,90	3,90	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	2	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	4,23	4,23	4,23	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	2	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	2,34	2,34	2,34	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	7	/Limon
TOTAL	10,47	10,47	10,47							

Culture : PRAIRIE PERMANENT

BOULE ROUTE DE LA TENDRE	1,71	1,71	1,71	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	1	
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	2,82	2,82	2,82	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	1	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	2,85	2,85	2,85	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	2	/Limon
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	0,50	0,50	0,50	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	8	
BOULE ROUTE DE LA TENDRE	0,94	0,94	0,94	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	8,82	8,82	8,82							

* dérobée

Plan/Ciel/Entrepris - 10008.1080130910 - Dossier : E TREMBL

Assolement prévisionnel

Exploitation : EARL La Tremblaic

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Exploitant : EARL La Tremblaic

Parcelle culturale	Surface	SPE		Unité	Précédent	Interculture		Exploitant	Ilot	Commentaires
		Fumier	Lisier			avant	après			
Culture : PRAIRIE TEMPORA										
1 CHP DE LOIE/PRAIRIE TEMPORA/	2,50	2,50	2,50	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaic	1	/Limon
1 PORCHERIE/PRAIRIE TEMPORA/	2,58	2,58	2,58	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaic	1	/Limon
1 PT CH DE L'OE/PRAIRIE TEMPORA/	1,00	1,00	1,00	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaic	1	
1 VACHERASSE/PRAIRIE TEMPORA/	2,45	2,45	2,45	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaic	1	/Limon
2 GD GAT HT/PRAIRIE TEMPORA/	4,10	4,10	4,10	Ha	CROC ESCOURGON			EARL La Tremblaic	2	/Limon
3 CIP VIGNE/PRAIRIE TEMPORA/	2,10	2,10	2,10	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaic	3	/Limon
4 LA THUÏE/PRAIRIE TEMPORA/	1,50	1,50	1,50	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaic	4	/Limon
7 PIERRE BLANCHE/PRAIRIE TEMPORA/	5,15	5,15	5,15	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaic	7	
COULE L'ETANG/PRAIRIE TEMPORA/	1,20	1,20	1,20	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaic	8	
TOTAL	22,58	22,58	22,58							

Culture : TRITICALE

CHP BRENAIRE/TRITICALE/	3,60	3,60	3,60	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaic	8	
LES BROSSES/TRITICALE/	3,50	3,50	3,50	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaic	8	
TOTAL	7,10	7,10	7,10							

Culture : COLZA

CHP PRAIRIE TEMPORA/	2,50	2,50	2,50	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaic	8	
CHP PRAIRIE TEMPORA/	2,80	2,80	2,80	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaic	8	
TOTAL	5,30	5,30	5,30							

* dérobée

Plan/Ciel Entreprise - 10008.1080130910 - Dossier : E.TREMBL

Assolement prévisionnel

Exploitation : EARL La Tremblaie

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Exploitant : EARL La Tremblaie

Parcelle culturale	Surface	SPE		Unité	Précédent	Interculture		Exploitant	Ilot	Commentaires
		Fumier	Listier			avant	après			
LES BARRFRES/MELANGE CEREALE/	3,50	3,50	3,50	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaie	8	
TOTAL	3,50	3,50	3,50							

Total général : 73,62 73,62 73,62

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaye

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 65,0 q		A	N	P	K						
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00						
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	195	130	100						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100						
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	10	15	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épanchées)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	N déjà absorbé										
	Antérieurs-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Antérie-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	55	-	-						
	Fournitures Sol	J	80	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-						
	Effet CIPAN										
	Azote fixé par légumineuses au pâturage	L	0	0	-						
	Irrigation	M	0	0	-						
	Ajustement										
	Autres fournitures	N	0	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	O	80	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-						
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0							
Compensation	R	-	0	0							
Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+RS$	T	115	0	0						
	Apport organique n°1										
	Apport organique n°2										
	Apport organique n°3										
	Total organique efficace	U									
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		32			16-31 Mars	AMMO C.N 27 0,27 uN/kg 2,12 ha	1,00		120 kg 32 uN/ha	254 kg 69 uN
	Apport minéral n°2		47			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,12 ha	1,00		140 kg 47 uN/ha	297 kg 99 uN
	Apport minéral n°3		34			1-15 Mai	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,12 ha	1,00		100 kg 34 uN/ha	212 kg 71 uN
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V	113								
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	2	0	0						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 65.0 q		A	N	P	K								
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00								
	Besoin de la plante $C=A \cdot B$ ou $C=B$	C	195	130	100								
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-								
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100								
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	10	15	-	-							
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-								
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-								
	Minéralisation humus	I	55	-	-								
	Fournitures Sol	J	80	-	-								
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-							
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-							
	Irrigation	M	0	0	-	-							
	Autres fournitures	N	0	-	-								
	Total fournitures $O=J+N$	O	80	-	-								
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-								
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0								
	Compensation	R	-	0	0								
	Report de fertilisation	S	-	0	0								
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E \cdot Q) / P + R + S$	T	115	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle		
	Apport organique n°1												
	Apport organique n°2												
	Apport organique n°3												
	Total organique efficace	U											
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		32			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 2,28 ha	1,00		120 kg 32 uN/ha	274 kg 74 uN		
	Apport minéral n°2		47			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,28 ha	1,00		140 kg 47 uN/ha	319 kg 107 uN		
	Apport minéral n°3		34			1-15 Mai	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,28 ha	1,00		100 kg 34 uN/ha	228 kg 76 uN		
	Apport minéral n°4												
	Apport minéral n°5												
	Total minéral efficace	V	113										
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	2	0	0								

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 65,0 q		A	N	P	K								
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00								
	Besoin de la plante $C=A \cdot B$ ou $C=B$	C	195	130	100								
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-								
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100								
FOURNITURES	Reliquais Sortie l'hiver	F	10	15	-	-							
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-								
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-								
	Minéralisation humes	I	55	-	-								
	Fournitures Sol	J	80	-	-								
	Résidu du précédent	K	0	0	-	-							
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-							
	Irrigation	M	0	0	-	-							
	Autres fournitures	N	0	-	-								
	Total fournitures $O=J+N$	O	80	-	-								
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-								
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0								
	Compensation	R	-	0	0								
	Report de fertilisation	S	-	0	0								
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E \cdot Q \cdot O) / P + R \cdot S$	T	115	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle		
	Apport organique n°1												
	Apport organique n°2												
	Apport organique n°3												
	Total organique efficace	U											
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		32			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 6,45 ha	1,00		120 kg 32 uN/ha	774 kg 209 uN		
	Apport minéral n°2		47			1-15 Mars	Arundo 33.5 0,34 uN/kg 6,45 ha	1,00		140 kg 47 uN/ha	903 kg 303 uN		
	Apport minéral n°3		34			1-15 Mai	Arundo 33.5 0,34 uN/kg 6,45 ha	1,00		100 kg 34 uN/ha	645 kg 216 uN		
	Apport minéral n°4												
	Apport minéral n°5												
	Total minéral efficace	V	113										
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	2	0	0								

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : GRAND CHAMP Plot : 8 SAU : 1,50 ha									
Culture / Variété : BLE TENDRE / Date implant. : 16/10/2017 Date ouverture bilan : 01/02/2018									
Précédent : COIZA Culture suivante :									
Obj. de rendement (/ha) : 65.0 q									
BESOINS	Obj. de rendement (/ha) : 65.0 q	A	N	P	K				
	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00				
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	195	130	100				
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-				
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100				
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	10	15	-				
	N déjà absorbé								
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-				
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-				
	Minéralisation humus	I	50	-	-				
	Fournitures Sol	J	75	-	-				
	Résidus du précédent	K	20	0	-				
	Effet CIPAN								
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-				
	Azote restitué au pâturage								
	Irrigation	M	0	0	-				
	Ajustement								
	Autres fournitures	N	20	-	-				
Total fournitures $O=J+N$	O	95	-	-					
Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-					
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0					
Compensation	R	-	0	0					
Report de fertilisation	S	-	0	0					
Dose prévue avant apports $T=(O*(Q-C))/P+R+S$	T	100	0	0					
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS									
Apport organique n°1									
Apport organique n°2									
Apport organique n°3									
Total organique efficace	U								
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS									
Apport minéral n°1		27			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 1,50 ha	1,00	100 kg 27 uN/ha	150 kg 41 uN
Apport minéral n°2		40			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 1,50 ha	1,00	120 kg 40 uN/ha	180 kg 60 uN
Apport minéral n°3		34			1-15 Mai	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 1,50 ha	1,00	100 kg 34 uN/ha	150 kg 50 uN
Apport minéral n°4									
Apport minéral n°5									
Total minéral efficace	V	101							
BILAN									
SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-1	0	0					

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 65,0 q		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00							
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	195	130	100							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100							
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	10	15	-	-						
	Acidres-effets apports orga.	G	0	-	-							
	Acidres-effet prairie	H	0	-	-							
	Minéralisation humus	I	50	-	-							
	Fournitures Sol	J	75	-	-							
	Résidus du précédent	K	20	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-						
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Autres fournitures	N	20	-	-	-						
	Total fournitures O=J+N	O	95	-	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-	-						
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-						
	Compensation	R	-	0	0	-						
	Report de fertilisation	S	-	0	0	-						
Dose prévue avant apports $T=(E*Q)/P+R+S$	T	100	0	0	-							
Apport organique n°1												
Apport organique n°2												
Apport organique n°3												
Total organique efficace	U											
APPORTS MINÉRAUX PRÉVISIONNELS	Apport minéral n°1		27			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 3,50 ha	1,00	100 kg 27 uN/ha	350 kg 95 uN		
	Apport minéral n°2		40			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 3,50 ha	1,00	120 kg 40 uN/ha	420 kg 141 uN		
	Apport minéral n°3		34			1-15 Mai	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 3,50 ha	1,00	100 kg 34 uN/ha	350 kg 117 uN		
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V		101								
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-1	0	0							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblade

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : LES BARRIERES Ilot : 8 SAU : 3,50 ha

Culture / Variété : MELANGE CEREALE/ Date implant. : 11/10/2017 Date ouverture bilan : 01/03/2018

Précédent : TRITICALE Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 65,0 q		A	N	P	K											
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	6,50	5,00											
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	195	130	100											
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-											
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	130	100											
FOURNITURES	Reliquats Sortie l'hyer	F	5	10	-	-										
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-											
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-											
	Minéralisation humus	I	30	-	-											
	Fournitures Sol	J	45	-	-											
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle				
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-										
	Irrigation	M	0	0	-	-										
	Autres fournitures	N	0	-	-	-										
	Total fournitures $O=J+N$	O	45	-	-	-										
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-	-										
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-										
	Compensation	R	-	0	0	-										
Report de fertilisation	S	-	0	0	-											
Dose prévue avant apports $T=(E*(Q-C))/P+R-S$	T	150	0	0	-											
Apport organique n°1		147	175	126	1-15 Octobre	Porc volai chair 21,00 uN/t 3,50 ha							1,00	1,00	7 t 147 uN/ha	25 t 515 uN
Apport organique n°2																
Apport organique n°3																
Total organique efficace	U	147	175	126												
APPORTS MINÉRAUX PRÉVISIONNELS	Apport minéral n°1															
	Apport minéral n°2															
	Apport minéral n°3															
	Apport minéral n°4															
	Apport minéral n°5															
	Total minéral efficace	V														
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	3	-175	-126											

Plan de fumure parcelaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : LES BROSSIES Ilot : 8 SAU : 3,50 ha

Culture/Variété : TRITICALE/ Date implant. : 19/10/2017 Date ouverture bilan : 01/03/2018

Précédent : BLE TENDRE/ Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 70,0 q		A	N	P	K												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	0,65	0,50												
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	46	35												
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-												
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	46	35												
FOURNITURES	Retours Sortie Hiver	F	15	20	-												
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-												
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-												
	Minéralisation humus	I	45	-	-												
	Fournitures Sol	J	80	-	-												
	Résidus du précédent	K	0	0	-												
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-												
	Irrigation	M	0	0	-												
	Autres fournitures	N	0	-	-												
	Total fournitures O=J+N	O	80	-	-												
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-												
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0												
	Compensation	R	-	0	0												
	Report de fertilisation	S	-	0	0												
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+R+S$	T	130	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle						
	Apport organique n°1		29	114	126							1-15 Octobre	Pum volai chair 21,00 uN/t 3,50 ha	0,20	0,65	7 t 147 uN/ha	25 t 515 uN
	Apport organique n°2																
	Apport organique n°3																
	Total organique efficace	U	29	114	126												
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		41			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 3,50 ha	1,00		150 kg 41 uN/ha	525 kg 142 uN						
	Apport minéral n°2		60			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 3,50 ha	1,00		180 kg 60 uN/ha	630 kg 211 uN						
	Apport minéral n°3																
	Apport minéral n°4																
	Apport minéral n°5																
	Total minéral efficace	V	101														
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	-114	-126												

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 70,0 g		A	N	P	K						
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	3,00	0,65	0,50						
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	46	35						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
	Besoin total $E=(C+D)$ ou saisi	E	210	46	35						
FOURNITURES	Reliquats Sortie l'iver	F	15	20	-	-					
	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	45	-	-						
	Fournitures Sol	J	80	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-					
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-					
	Irrigation	M	0	0	-	-					
	Autres fournitures	N	0	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	O	80	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-						
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0						
	Compensation	R	-	0	0						
	Report de fertilisation	S	-	0	0						
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(R+Q-O)/P+R-S$	T	130	0	0						
	Apport organique n°1		34	130	144	1-15 Octobre	Fum volatil chair 21,00 uN/t 3,60 ha	0,20	0,65	8 t 168 uN/ha	29 t 605 uN
	Apport organique n°2										
	Apport organique n°3										
	Total organique efficace	U	34	130	144						
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		41			16-31 Mars	AMMO CAN 27 0,27 uN/kg 3,60 ha	1,00		150 kg 41 uN/ha	540 kg 146 uN
	Apport minéral n°2		60			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 3,60 ha	1,00		180 kg 60 uN/ha	648 kg 217 uN
	Apport minéral n°3										
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V	101								
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-4	-130	-144						

Plan de fumure parcelaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 30,0 q		A	N	P	K												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	6,50	1,25	0,85												
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	195	38	26												
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-												
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	195	38	26												
FOURNITURES	Requats Sorte l'iver	F	15	20	-	-											
	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-												
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-												
	Minéralisation humus	I	40	-	-												
	Fournitures Sol	J	75	-	-												
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-											
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-											
	Irrigation	M	0	0	-	-											
	Autres fournitures	N	0	-	-												
	Total fournitures $O=J+N$	O	75	-	-												
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-												
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0												
	Compensation	R	-	0	0												
	Report de fertilisation	S	-	0	0												
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q)/P+R+S$	T	120	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle						
	Apport organique n°1		6	18	72							16-31 Août	Fumier bovin 4,80 uN/t 2,80 ha	0,15	1,00	8 t 38 uN/ha	22 t 108 uN
	Apport organique n°2																
	Apport organique n°3																
	Total organique efficace	U	6	18	72												
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		52		12	1-15 Mars	NK 26-0-6 0,26 uN/kg 2,80 ha	1,00		200 kg 52 uN/ha	560 kg 146 uN						
	Apport minéral n°2		57		13	1-15 Avril	NK 26-0-6 0,26 uN/kg 2,80 ha	1,00		220 kg 57 uN/ha	616 kg 160 uN						
	Apport minéral n°3																
	Apport minéral n°4																
	Apport minéral n°5																
	Total minéral efficace	V	109		25												
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	5	-18	-97												

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N°: 1

Nom : LA PIERRIERE Plot : 8 SAU : 2,50 ha

Culture /Variété : COLZA/ Date implant. : 01/09/2017 Date ouverture bilan : 01/09/2017

Précédent : BLE TENDRE Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 30,0 q		A	N	P	K												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	6,50	1,25	0,85												
	Besoin de la plante C=A*B ou C=B	C	195	38	26												
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-												
	Besoin total E=C+D ou saisi	E	195	38	26												
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	15	20	-	-											
	N déjà absorbé																
	Amères-effets apports orga.	G	0	-	-												
	Amère-effet peurie	H	0	-	-												
	Minéralisation humus	I	40	-	-												
	Fournitures Sol	J	75	-	-												
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-											
	Effet CIPAN																
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-											
	Azote restitué au pâturage																
	Irrigation	M	0	0	-	-											
	Ajustement																
	Autres fournitures	N	0	-	-												
	Total fournitures O=J+N	O	75	-	-												
Coefficient d'utilisation, CAC	P	1,00	-	-													
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0													
Compensation	R	-	0	0													
Report de fertilisation	S	-	0	0													
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports T=(O*(Q-0))/P+R-S	T	120	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (feneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle						
	Apport organique n°1		6	18	72							16-31 Août	Fumier bovin 4,80 uN/t 2,50 ha	0,15	1,00	8 t 38 uN/ha	20 t 96 uN
	Apport organique n°2																
	Apport organique n°3																
	Total organique efficace	U	6	18	72												
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		52		12	1-15 Mars	NK 26-0-6 0,26 uN/kg 2,50 ha	1,00		200 kg 52 uN/ha	500 kg 130 uN						
	Apport minéral n°2		57		13	1-15 Avril	NK 26-0-6 0,26 uN/kg 2,50 ha	1,00		220 kg 57 uN/ha	550 kg 143 uN						
	Apport minéral n°3																
	Apport minéral n°4																
	Apport minéral n°5																
	Total minéral efficace	V	109		25												
BILAN	SOLDE en U/ha W=T-U-V	W	5	-18	-97												

Plan de fumure parcelaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaic

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 12,0 t		A	N	P	K											
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	13,00	4,20	11,90											
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	156	50	107											
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-											
	Besoin total $E=C+D$ ou suivi	E	156	50	107											
FOURNITURES	Reliquats Sortie l'hiver	F	0	0	-	-										
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-											
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-											
	Minéralisation humus	I	0	-	-											
	Fournitures Sol	J	0	-	-											
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle				
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-										
	Irrigation	M	0	0	-	-										
	Autres fournitures	N	0	-	-	-										
	Total fournitures $O=J+N$	O	90	-	-	-										
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-	-										
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-										
	Compensation	R	-	0	0	-										
	Report de fertilisation	S	-	0	0	-										
Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+R.S$	T	66	0	0	-											
Apport organique n°1		50	81	315	16-30 Avril	Fumier bovin 4,80 uN/t 4,23 ha							0,30	1,00	35 t 168 uN/ha	148 t 711 uN
Apport organique n°2																
Apport organique n°3																
Total organique efficace	U	50	81	315												
Apport minéral n°1		16	18		1-15 Mai	NP 20/23 0,20 uN/kg 4,23 ha	1,00		80 kg 16 uN/ha	338 kg 68 uN						
Apport minéral n°2																
Apport minéral n°3																
Apport minéral n°4																
Apport minéral n°5																
Total minéral efficace	V	16	18													
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	-99	-315											

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : 2011 ETANG lot : 2 SAU : 3,90 ha												
Culture /Variété : MAIS ENSILAGE/ Date implant. : 23/05/2018 Date ouverture bilan : 23/05/2016												
Précédent : PRAIRIE TEMPORA Culture suivante :												
Obj. de rendement (/ha) : 12,0 t												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire		B	13,00	4,20	11,90						
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$		C	156	50	107						
	Azote restant dans le sol après la récolte		D	0	-	-						
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi		E	156	50	107						
FOURNITURES	Reliquats Sortie d'hiver		F	0	0	-						
	Arrières-effets apports orga.		G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie		H	0	-	-						
	Minéralisation humus		I	0	-	-						
	Fournitures Sol		J	0	-	-						
	Résidus du précédent		K	0	0	-						
	Azote fixé par légumineuses		L	0	0	-						
	Irrigation		M	0	0	-						
	Autres fournitures		N	0	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$		O	96	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU		P	1,00	-	-						
	Coefficient multiplicatif		Q	-	0,0	0,0						
	Compensation		R	-	0	0						
Report de fertilisation		S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+R+S$		T	66	0	0						
	Apport organique n°1			50	81	315	16-30 Avril	Fumier bovin 4,80 uN/t 3,90 ha	0,30	1,00	35 t 168 uN/ha	137 t 655 uN
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
Total organique efficace		U	50	81	315							
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1			16	18		1-15 Mai	NP 20/23 0,20 uN/kg 3,90 ha	1,00		80 kg 16 uN/ha	312 kg 62 uN
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace		V	16	18							
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$		W	0	-99	-315						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : 7PB SERGE Ilot : 7 SAU : 2,34 ha

Culture/Variété : MAÏS ENSILAGE/ Date implant. : 23/05/2018 Date ouverture bilan : 23/05/2018

Précédent : PRATRIE TEMPORA Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 12,0 t		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	13,00	4,20	11,90							
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	156	50	107							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=(C+D)$ ou saisi	E	156	50	107							
FOURNITURES	Reliquats Sortie l'été	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-							
	Arrière-effet pointer	H	0	-	-							
	Minéralisation humus	I	0	-	-							
	Fournitures Sol	J	0	-	-							
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	0	-	-						
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Autres fournitures	N	0	-	-							
	Total fournitures $O=J+N$	O	90	-	-							
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	1,00	-	-							
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0							
	Compensation	R	-	0	0							
	Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-C)/P+R+S$	T	66	0	0	16-30 Avril	Fumier bovin 4,80 uN/t 2,34 ha	0,30	1,00	35 t 168 uN/ha	82 t 393 uN	
	Apport organique n°1		50	81	315							
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
Total organique efficace	U	50	81	315								
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		16	18		1-15 Mai	NP 20/23 0,20 uN/kg 2,34 ha	1,00		80 kg 16 uN/ha	187 kg 37 uN	
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V	16	18								
BILAN	SOLDF en U/ha $W=T-U-V$	W	0	-99	-315							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 6,0 t		A	N	P	K	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (lèneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	25,00	7,00	28,00						
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	150	42	126						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	150	42	126						
FOURNITURES	Reliquats Sortie d'hiver	F	0	0	-						
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-						
	Fournitures Sol	J	110	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	40	-						
	Irrigation	M	0	0	-						
	Autres fournitures	N	40	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	O	150	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-						
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0						
	Compensation	R	-	0	0						
Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E+Q-O)/P+R+S$	T	0	0	0						
	Apport organique n°1										
	Apport organique n°2										
	Apport organique n°3										
Total organique efficace	U										
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1										
	Apport minéral n°2										
	Apport minéral n°3										
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V									
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	0	0						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaic

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : COULFEE CHEMIN Ilot : 1 SAU : 1,71 ha

Culture/Variété : PRAIRIE PERMANT/ Dae implant. : Date ouverture bilan : 01/01/2018

Précédent : PRAIRIE PERMANT Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 6.0 t		A	N	P	K						
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	25,00	7,00	28,00	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Besoin de la plante (C=A*B ou C=B)	C	150	42	126						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
	Besoin total E=C+D ou saisi	E	150	42	126						
FOURNITURES	Requais Sortie Hiver	F	0	0	-						
	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-						
	Fournitures Sol	J	110	-	-						
	Résidu du précédent	K	0	0	-						
	Effet CIPAN	L	0	40	-						
	Azote fixé par légumineuses au pâturage	M	0	0	-						
	Irrigation Ajustement	N	40	-	-						
	Autres fournitures	O	150	-	-						
	Total fournitures O=J+N	P	0,70	-	-						
Coefficient d'utilisation, CAU	Q	-	0,0	0,0							
Compensation	R	-	0	0							
Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports T=(O+Q-C)/P+R+S	T	0	0	0						
	Apport organique n°1										
	Apport organique n°2										
	Apport organique n°3										
Total organique efficace	U										
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1										
	Apport minéral n°2										
	Apport minéral n°3										
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V									
BILAN	SOLDE en U/ha W=T-U-V	W	0	0	0						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : ZLIS PRES Bot: 2 SAU: 2,85 ha

Culture/Variété : PRAIRIE PERMANTE/ Date implant. : Date ouverture bilan : 01/01/2018

Précédent : PRAIRIE PERMANTE Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 6.0 t		A	N	P	K						
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	25,00	7,00	28,00						
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	150	42	126						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	150	42	126						
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	0	0	-						
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-						
	Fournitures Sol	J	110	-	-						
	Résidu du précédent	K	0	0	-						
	Effet CIPAN	L	0	20	-						
	Azote fixé par légumineuses	M	0	0	-						
	Trigitation	N	20	-	-						
	Autres fournitures	O	130	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	P	0,70	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	Q	-	0,0	0,0						
	Coefficient multiplicatif	R	-	0	0						
	Compensation	S	-	0	0						
Report de fertilisation	T	29	0	0							
Dose prévue avant apports $T=(E*Q-U)/P+R-S$	U										
Apport organique n°1											
Apport organique n°2											
Apport organique n°3											
Total organique efficace											
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		34			16-28 Février	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,85 ha	1,00		100 kg 34 uN/ha	285 kg 95 uN
	Apport minéral n°2										
	Apport minéral n°3										
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V	34								
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-5	0	0						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 6.0 t		A	N	P	K									
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	25,00	7,00	28,00									
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	150	42	126									
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-									
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	150	42	126									
FOURNITURES	Réiquats Sortie Hiver	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle		
	Amières-effets apports orga.	G	0	-	-									
	Amière-effet prairie	H	0	-	-									
	Minéralisation humus	I	0	-	-									
	Fournitures Sol	J	110	-	-									
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-								
	Azote fixé par légumineuses	L	0	40	-	-								
	Irrigation	M	0	0	-	-								
	Autres fournitures	N	40	-	-									
	Total fournitures $O=J+N$	O	150	-	-									
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-									
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0									
	Compensation	R	-	0	0									
	Report de fertilisation	S	-	0	0									
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(O*(Q-Q))/P+R+S$	T	0	0	0									
	Apport organique n°1													
	Apport organique n°2													
	Apport organique n°3													
	Total organique efficace	U												
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1													
	Apport minéral n°2													
	Apport minéral n°3													
	Apport minéral n°4													
	Apport minéral n°5													
	Total minéral efficace	V												
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	0	0									

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 6,0 t		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	25,00	7,00	28,00							
	Besoin de la plante C=A*B ou C=B	C	150	42	126							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total E=C+D ou sais	E	150	42	126							
FOURNITURES	Reliquats Sortie d'hiver	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (feneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	N déjà absorbé	F	0	0	-	-						
	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-	-						
	Fournitures Sol	J	110	-	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-						
	Effet CIPAN	K	0	0	-	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	40	-	-						
	Azote restitué au pâturage	L	0	40	-	-						
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Ajustement	M	0	0	-	-						
	Autres fournitures	N	40	-	-	-						
	Total fournitures O=F+N	O	150	-	-	-						
Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-	-							
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-							
Compensation	R	-	0	0	-							
Report de fertilisation	S	-	0	0	-							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $1=(E+(Q-O))/P-R-S$	T	0	0	0							
	Apport organique n°1											
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
Total organique efficace	U											
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1											
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V										
BILAN	SOLDE en U/ha W=T-U-V	W	0	0	0							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaic

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : 1PORCIBERIE Bot : J SAU : 2,58 ha

Culture/Variété : PRAIRIE TEMPORA / Dae implant. : 24/08/2017 Date ouverture bilan : 24/08/2018

Précédent : TRITICALE Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t		A	N	P	K												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00												
	Besoin de la plante $C=A+B$ ou $C=B$	C	210	49	147												
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-												
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147												
FOURNITURES	Reliquats Sortie l'iver	F	0	0	-	-											
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-												
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-												
	Minéralisation humus	I	0	-	-												
	Fournitures Sol	J	130	-	-												
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-											
	Azote fixé par légumineuses	L	0	40	-	-											
	Irrigation	M	0	0	-	-											
	Autres fournitures	N	40	-	-												
	Total fournitures O=J+N	O	170	-	-												
	Coefficient d'utilisation, C.A.U	P	0,70	-	-												
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0												
	Compensation	R	-	0	0												
	Report de fertilisation	S	-	0	0												
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E+Q)/P+R+S$	T	57	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle						
	Apport organique n°1		59	114	126							16-31 Juillet	Fum volai chair 21,00 uN/t 2,58 ha	0,40	0,65	7 t 147 uN/ha	18 t 379 uN
	Apport organique n°2																
	Apport organique n°3																
	Total organique efficace	U	59	114	126												
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1																
	Apport minéral n°2																
	Apport minéral n°3																
	Apport minéral n°4																
	Apport minéral n°5																
	Total minéral efficace	V															
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-2	-114	-126												

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : VACHERASSE Flot : 1 SAU : 2,45 ha											
Culture/Variété : PRAIRIE TEMPORA/ Date implant. : 24/08/2017 Date ouverture bilan : 24/08/2018											
Précédent : TRITICALE Culture suivante :											
Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t											
BESOINS	Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t	A	N	P	K	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00						
	Besoin de la plante C=A*B ou C=B	C	210	49	147						
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-						
Besoin total E=C+D ou saisi	E	210	49	147							
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	0	0	-						
	N déjà absorbé	F	0	0	-						
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-						
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-						
	Fournitures Sol	J	130	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-						
	Effet CIPAN	K	0	0	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	15	-						
	Azote restitué au pâturage	L	0	15	-						
	Irrigation	M	0	0	-						
Ajustement	M	0	0	-							
Autres fournitures	N	15	-	-							
Total fournitures O=J+N	O	145	-	-							
Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-							
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0							
Compensation	R	-	0	0							
Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports T=(R*Q-O)/P+R*S	T	93	0	0						
	Apport organique n°1										
	Apport organique n°2										
	Apport organique n°3										
Total organique efficace	U										
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		50			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,45 ha	1,00		150 kg 50 uN/ha	368 kg 123 uN
	Apport minéral n°2		40			1-15 Mar	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,45 ha	1,00		120 kg 40 uN/ha	294 kg 98 uN
	Apport minéral n°3										
	Apport minéral n°4										
	Apport minéral n°5										
	Total minéral efficace	V	90								
BILAN	SOLDE en U/ha W=T-U-V	W	3	0	0						

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 7.0 t		A	N	P	K												
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00												
	Besoin de la plante $C=A+B$ ou $C=B$	C	210	49	147												
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-												
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147												
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	0	0	-	-											
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-												
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-												
	Minéralisation humus	I	0	-	-												
	Fournitures Sol	J	130	-	-												
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-											
	Azote fixé par légumineuses	L	0	50	-	-											
	Irrigation	M	0	0	-	-											
	Autres fournitures	N	50	-	-												
	Total fournitures $O=J+N$	O	180	-	-												
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-												
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0												
	Compensation	R	-	0	0												
	Report de fertilisation	S	-	0	0												
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(O-Q)/P+R+S$	T	43	0	0	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (feneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle						
	Apport organique n°1		42	28	42							1-15 Mars	Purin bovin 1,20 uN/m ³ 2,50 ha	1,00	1,00	35 m ³ 42 uN/ha	88 m ³ 105 uN
	Apport organique n°2																
	Apport organique n°3																
	Total organique efficace	U	42	28	42												
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1																
	Apport minéral n°2																
	Apport minéral n°3																
	Apport minéral n°4																
	Apport minéral n°5																
	Total minéral efficace	V															
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	1	-28	-42												

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N°: 1

Nom : IPT CH DE LOUE Ilot : 1 SAU : 1,00 ha

Culture / Variété : PRAIRIE TEMPORA / Date implant. : 02/09/2013 Date ouverture bilan : 02/09/2017

Précédent : PRAIRIE TEMPORA Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t		A	N	P	K															
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00															
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	49	147															
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-															
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147															
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Minéralisation humus	I	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fournitures Sol	J	130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Effet CIPAN	L	0	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Azote fixé par légumineuses	M	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Trigitation	N	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres fournitures	O	185	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total fournitures $O=j+N$	P	0,70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Coefficient d'utilisation CAU	Q	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Coefficient multiplicatif	R	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Compensation	S	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Report de fertilisation	T	36	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dose prévue avant apports $T=(E+Q-O)/P+R+S$	U	36	24	36	1-15 Mars	Purin bovin 1,20 uN/m ³ 1,00 ha	1,00	1,00	30 m ³ 36 uN/ha	30 m ³ 36 uN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Apport organique n°1																				
Apport organique n°2																				
Apport organique n°3																				
Total organique efficace	V	36	24	36																
APPORTS MINÉRAUX PRÉVISIONNELS	Apport minéral n°1																			
	Apport minéral n°2																			
	Apport minéral n°3																			
	Apport minéral n°4																			
	Apport minéral n°5																			
	Total minéral efficace	W	0	-24	-36															
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	-24	-36															

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblais

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 7.0 t										
BESOINS		A	N	P	K					
Besoin unitaire ou forfaitaire		B	30,00	7,00	28,00					
Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$		C	210	49	147					
Azote restant dans le sol après la récolte		D	0	-	-					
Besoin total $E=C+D$ ou saisi		E	210	49	147					
Résidus Soles Hiver N déjà absorbé		F	0	0	-					
Aftères-effets apports orga.		G	0	-	-					
Aftères-effet prairie		H	0	-	-					
Minéralisation humus		I	0	-	-					
Fournitures Sol		J	130	-	-					
Résidus du précédent	Effet GPAN	K	0	0	-					
Azote fixé par légumineuses	Azote restitué au pâturage	L	0	20	-					
Irrigation	Ajustement	M	0	0	-					
Autres fournitures		N	20	-	-					
Total fournitures $O=J+N$		O	150	-	-					
Coefficient d'utilisation, CAU		P	0,70	-	-					
Coefficient multiplicatif		Q	-	0,0	0,0					
Compensation		R	-	0	0					
Report de fertilisation		S	-	0	0					
Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+R+S$		T	86	0	0					
Apport organique n°1										
Apport organique n°2										
Apport organique n°3										
Total organique efficace		U								
Apport minéral n°1			50			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 4,10 ha	1,00	150 kg 50 uN/ha	615 kg 206 uN
Apport minéral n°2			40			1-15 Mai	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 4,10 ha	1,00	120 kg 40 uN/ha	492 kg 165 uN
Apport minéral n°3										
Apport minéral n°4										
Apport minéral n°5										
Total minéral efficace		V	90							
SOLDE en U/ha $W=T-U-V$		W	-4	0	0					

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00							
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	49	147							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147							
FOURNITURES	Reliquats Sortie E/iver N déjà absorbé	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-	-						
	Arrière-effet peanie	H	0	-	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-	-						
	Fournitures Sol	J	130	-	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-						
	Effet: CIPAN											
	Azote fixé par légumineuses	L	0	35	-	-						
	Azote restitué au pâturage											
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Ajustement											
	Autres fournitures	N	35	-	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	O	165	-	-	-						
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-	-						
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-							
Compensation	R	-	0	0	-							
Report de fertilisation	S	-	0	0	-							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E-Q-O)/P+R+S$	T	64	0	0							
	Apport organique n°1		30	20	30	1-15 Mars	Purin bovin 1,20 uN/m ³ 2,10 ha	1,00	1,00	25 m ³ 30 uN/ha	53 m ³ 63 uN	
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
Total organique efficace	U	30	20	30								
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		34			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 2,10 ha	1,00		100 kg 34 uN/ha	210 kg 70 uN	
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V	34									
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	1	-20	-30							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaie

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : 4 LA THUIE Plot : 4 SAU : 1,50 ha

Culture/Variété : PRAIRIE TEMPORA / Date implant. : 02/09/2013 Date ouverture bilan : 02/09/2017

Précédent : PRAIRIE TEMPORA Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00							
	Besoin de la plante $C=A+B$ ou $C=B$	C	210	49	147							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147							
FOURNITURES	Reliquats Sorte Fliver	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (Teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	N déjà absorbé	F	0	0	-	-						
	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-	-						
	Arrière-effet peurie	H	0	-	-	-						
	Minéralisation humus	I	0	-	-	-						
	Fournitures Sol	J	130	-	-	-						
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-						
	Effet CIPAN	K	0	0	-	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	55	-	-						
	Azote restitué au pâturage	L	0	55	-	-						
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Ajustement	M	0	0	-	-						
	Autres fournitures	N	55	-	-	-						
	Total fournitures $O=J+N$	O	185	-	-	-						
Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-	-							
Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0	-							
Compensation	R	-	0	0	-							
Report de fertilisation	S	-	0	0	-							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-O)/P+R-S$	T	36	0	0							
	Apport organique n°1											
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
	Total organique efficace	U										
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		34			1-15 Mars	Armo 33.5 0,34 uN/kg 1,50 ha	1,00	100 kg 34 uN/ha	150 kg 50 uN		
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V	34									
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	3	0	0							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblate

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : PIERRE BLANCHIE Ilot : 7 SAU : 5,15 ha

Culture/Variété : PRAIRIE TEMPORA/ Date implant. : 24/08/2017 Date ouverture bilan : 24/08/2018

Précédent : BLE TENDRE Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 7,0 t		A	N	P	K							
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00							
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	49	147							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=C+D$ ou saisi	E	210	49	147							
FOURNITURES	Reliquats Sortie Hiver	F	0	0	-	-	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (teneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle
	Arrières-effets apports orga.	G	0	-	-							
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-							
	Minéralisation humus	I	0	-	-							
	Fournitures Sol	J	130	-	-							
	Résidus du précédent	K	0	0	-	-						
	Azote fixé par légumineuses	L	0	10	-	-						
	Irrigation	M	0	0	-	-						
	Autres fournitures	N	10	-	-							
	Total fournitures O=I+N	O	140	-	-							
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-							
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0							
	Compensation	R	-	0	0							
	Report de fertilisation	S	-	0	0							
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E-Q-O)/P+R-S$	T	100	0	0							
	Apport organique n°1		50	98	108	16-31 Juillet	Fum volai chair 21,00 uN/t 5,15 ha	0,40	0,65	6 t 126 uN/ha	31 t 649 uN	
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
Total organique efficace	U	50	98	108								
APPORTS MINERAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1		50			1-15 Mars	Ammo 33.5 0,34 uN/kg 5,15 ha	1,00		150 kg 50 uN/ha	773 kg 259 uN	
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V	50									
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	-1	-98	-108							

Plan de fumure parcellaire NPK

Exploitation : EARL La Tremblaine

N° PACAGE :

Campagne : 2017 - 2018

Site : 1

Simulation N° : 1

Nom : COULE LETANG Parc : 8 SAU : 1,20 ha

Culture/Variété : PRAIRIE TEMPORA / Date implant. : 01/09/2015 Date ouverture bilan : 01/09/2017

Précédent : PRAIRIE TEMPORA Culture suivante :

Obj. de rendement (/ha) : 7.0 t		A	N	P	K	Période d'apport prévisionnelle	Effluents organiques/ Engrais minéraux (feneurs, surfaces épandues)	Coefficient d'efficacité N	Coefficient d'efficacité P	Dose ou volume d'effluent et quantité d'engrais à apporter	Quantité totale d'effluent et quantité totale d'engrais à apporter sur la parcelle	
BESOINS	Besoin unitaire ou forfaitaire	B	30,00	7,00	28,00							
	Besoin de la plante $C=A*B$ ou $C=B$	C	210	49	147							
	Azote restant dans le sol après la récolte	D	0	-	-							
	Besoin total $E=C+D$ ou sans	E	210	49	147							
	Reliquats Sortie Hiver N déjà absorbé	F	0	0	-							-
FOURNITURES	Arrière-effets apports orga.	G	0	-	-							
	Arrière-effet prairie	H	0	-	-							
	Minéralisation humus	I	0	-	-							
	Fournitures Sol	J	150	-	-							
	Résidus du précédent	K	0	0	-							-
	Effet CIPAN		-	-	-							-
	Azote fixé par légumineuses	L	0	64	-							-
	Irrigation	M	0	0	-							-
	Autres fournitures	N	64	-	-							
	Total fournitures $O=J+N$	O	214	-	-							
	Coefficient d'utilisation, CAU	P	0,70	-	-							
	Coefficient multiplicatif	Q	-	0,0	0,0							
	Compensation	R	-	0	0							
Report de fertilisation	S	-	0	0								
APPORTS ORGANIQUES PREVISIONNELS	Dose prévue avant apports $T=(E*Q-C)/P+R+S$	T	0	0	0							
	Apport organique n°1											
	Apport organique n°2											
	Apport organique n°3											
	Total organique efficace	U										
APPORTS MINÉRAUX PREVISIONNELS	Apport minéral n°1											
	Apport minéral n°2											
	Apport minéral n°3											
	Apport minéral n°4											
	Apport minéral n°5											
	Total minéral efficace	V										
BILAN	SOLDE en U/ha $W=T-U-V$	W	0	0	0							

Bilan prévisionnel des épandages

Exploitation : EARL La Tremblaie

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Ouvrage / Déjection	Quantités à gérer				Quantités gérées			Quantités restant			
	Stock Début & Production (A)	Exportation (B)	A épandre (C=A-B)	Import (D)	Epandue (E hors G)	Exportée (F)	Importée (G)	A Epandre (H=C-E)	A Exporter (I=B-F)	A Importer (J=D-G)	Cumul H+I+J
Fosse 1 (m3)	171	0	171	0	170	0	0	1	0	0	1
Fumiere 1 (t)	410	0	410	0	409	0	0	1	0	0	1
Fumiere 2 (t)	127	0	127	0	127	0	0	0	0	0	0

		Organique Théorique + Import - Export - Résorbé par traitement (suivant effectif animaux)				
		Maitrisable	Non Maitrisable	TOTAL	/ Ha	Ratios
SAU	73.62 ha	4 631,00 uN 4 038,00 uP2O5	2 976,00 uN 1 005,00 uP2O5	7 607,00 uN 5 043,00 uP2O5	103,33 uN 68,50 uP2O5	Directive nitrate : 103,33 uN/ha 68,50 uP2O5/ha
Pâtûre	31.40 ha		338,28 UGB .mois/	28,19 UGB	10,77 UGB.mois	Chargement : 0.90 UGB/ha
SAMO dont pâturée 13,33 ha	39.70 ha	63,44 UGBN	17,31 UGBN	80,74 UGBN	2,03 UGBN	DAP : 148,47 uN/ha 112,46 uP2O5/ha

(SAMO : Surface Amendée Annuellement en Matière Organique)

(SPF : Surface Potentiellement Epandable)

Sans les Mises à disposition par les tiers		APPORTS / HA (suivant épandage)			
		N Maitrisable	Pâtûre Anx	Engrais	Ratios IC
Prairies	31.40 ha	39.24 uN/ha	94.78 uN/ha	33.99 uN/ha	168.01 uN/ha
Cultures (hors légumineuses)	42.22 ha	85.18 uN/ha		75.54 uN/ha	160.72 uN/ha
Autres (avec légumineuses)	0.00 ha	0.00 uN/ha		0.00 uN/ha	0.00 uN/ha
TOTAL	73.62 ha				

Commentaires :

Calcul pour PMPOA2

Sol Nu Hiver 0,00 ha 0,00 % SAU 0,00 % surf culture

Récapitulatif prévisionnel des apports organiques

Exploitation : EARL La Tremblais

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Site n° 1

Fum volai chair (t)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
1LES BARRIERES/MELANGE CEREALE	1-15 Octobre	3,50	7	25
1PORCHERIE/PRAIRIE TEMPORA	16-31 Juillet	2,58	7	18
7PIERRE BLANCHE/PRAIRIE TEMPORA	16-31 Juillet	5,15	6	31
LES BROSES/TRITICALE	1-15 Octobre	3,50	7	25
11P BRENAIRE/TRITICALE	1-15 Octobre	3,60	8	29
Récapitulatif des apports :		18,33	7	127

Fumier bovin (t)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
1LE HT PATIS/COLZA	16-31 Août	2,80	8	22
1LA PIERRIERE/COLZA	16-31 Août	2,50	8	20
7PB SERGE/MAIS ENSILAGE	16-30 Avril	2,34	35	82
21P ETANG/MAIS ENSILAGE	16-30 Avril	3,90	35	137
2GRD GAT BAS/MAIS ENSILAGE	16-30 Avril	4,23	35	148
Récapitulatif des apports :		15,77	26	409

Purin bovin (m3)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
1PT CH DE L'OIE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	1,00	30	30
1CHP DE L'OIE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	2,50	35	88
3CHP VIGNE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	2,10	25	53
Récapitulatif des apports :		5,60	30	170

Récapitulatif prévisionnel des apports minéraux

Exploitation : EARL La Tremblaité

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

Site n° 1

Ammo 33.5 (kg)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
1PRE ROUTE/BLE TENDRE	1-15 Mars	2,28	140.0	319.2
1PRE ROUTE/BLE TENDRE	1-15 Mai	2,28	100.0	228.0
6ROUERES/BLE TENDRE	1-15 Mars	6,45	140.0	903.0
6ROUERES/BLE TENDRE	1-15 Mai	6,45	100.0	645.0
CERISIER/BLE TENDRE	1-15 Mars	3,50	120.0	420.0
CERISIER/BLE TENDRE	1-15 Mai	3,50	100.0	350.0
GRAND CHAMP/BLE TENDRE	1-15 Mars	1,50	120.0	180.0
GRAND CHAMP/BLE TENDRE	1-15 Mai	1,50	100.0	150.0
1CHIP ROUTE/BLE TENDRE	1-15 Mars	2,12	140.0	296.8
1CHIP ROUTE/BLE TENDRE	1-15 Mai	2,12	100.0	212.0
2LES PRES/PRAIRIE PERMANENT	16-28 Février	2,85	100.0	285.0
1VACHERRASSE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	2,45	150.0	367.5
1VACHERRASSE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mai	2,45	120.0	294.0
7PIERRE BLANCHE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	5,15	150.0	772.5
3CHIP VIGNE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	2,10	100.0	210.0
4 LA THUIE/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	1,50	100.0	150.0
2GD GAT HT/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mars	4,10	150.0	615.0
2GD GAT HT/PRAIRIE TEMPORA	1-15 Mai	4,10	120.0	492.0
LES BROSSES/TRITICALE	1-15 Mars	3,50	180.0	630.0
CHIP BRENAIRE/TRITICALE	1-15 Mars	3,60	180.0	648.0
Récapitulatif des apports :		63,50	129	8 168

AMMO CAN 27 (kg)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
1PRE ROUTE/BLE TENDRE	16-31 Mars	2,28	120.0	273.6
6ROUERES/BLE TENDRE	16-31 Mars	6,45	120.0	774.0
CERISIER/BLE TENDRE	16-31 Mars	3,50	100.0	350.0
GRAND CHAMP/BLE TENDRE	16-31 Mars	1,50	100.0	150.0
1CHIP ROUTE/BLE TENDRE	16-31 Mars	2,12	120.0	254.4
LES BROSSES/TRITICALE	16-31 Mars	3,50	150.0	525.0
CHIP BRENAIRE/TRITICALE	16-31 Mars	3,60	150.0	540.0
Récapitulatif des apports :		22,95	125	2 867

NK 26-0-6 (kg)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
LE ITT PAYS/COLZA	1-15 Mars	2,80	200.0	560.0
LE ITT PAYS/COLZA	1-15 Avril	2,80	220.0	616.0
LA PIERRIERE/COLZA	1-15 Mars	2,50	200.0	500.0
LA PIERRIERE/COLZA	1-15 Avril	2,50	220.0	550.0
Récapitulatif des apports :		10,60	210	2 226

Récapitulatif prévisionnel des apports minéraux

Exploitation : EARL La Tremblaitte

Campagne : 2017 - 2018

Simulation N° : 1

NP 20/23 (kg)

Parcelle	Période d'apport	Surface (ha)	Dose / ha	Quantité totale
7PB SERGE/MAIS ENSILAGE	1-15 Mai	2,34	80,0	187,2
2CIP ETANG/MAIS ENSILAGE	1-15 Mai	3,90	80,0	312,0
2GRD GAT BAS/MAIS ENSILAGE	1-15 Mai	4,23	80,0	338,4
Récapitulatif des apports :		10,47	80	838

Bilan des épandages réalisés

Exploitation : EARL La Tremblaie

Campagne : 2016 - 2017

Ouvrage / Déjection	Quantités à gérer				Quantités gérées			Quantités restantes			
	Stock Débit & Production (A)	Exportation (B)	A épandre (C=A-B)	Import (D)	Epandue (E hors G)	Exportée (F)	Importée (G)	A Epandre (H=C-E)	A Exporter (I=B-F)	A Importer (J=D-G)	Cumul H+I+J
Fosse 1	0	0	171	0	171	0	0	-1	0	0	-1
Fumière 1	0	0	356	0	358	0	0	-2	0	0	-2
Fumière 2	0	0	127	0	125	0	0	2	0	0	2

Organique Théorique + Import - Export - Résorbé par traitement (suivant effectif animaux)						
		Maitrisable	Non Maitrisable	TOTAL	/Ha	Ratios
SAU	73.62 ha	4 370.00 uN	2 587.00 uN	6 957.00 uN	94,50 uN	Directive nitrate : 94,50 u N/ha
		3 922.00 uP2O5	869.00 uP2O5	4 791.00 uP2O5	65,08 uP2O5	65,08 uP2O5/ha
Pâturage	27.59 ha		293,00 UGB .mois/	24,42 UGB	10,62 UGB.mois	Chargement : 0,88 UGB/ha
SAMO	35.85 ha					DAP : 176,56 uN/ha
dont pâturée 20,90 ha		59,86UGB	26,85 UGB	86,71 UGBN	2,42 UGBN	127,76 uP2O5/ha

(SAMO : Surface Amendée Annuellement en Matière Organique)

(SPE : Surface Potentiellement Epandable)

Sans les Mises à disposition par les tiers		APPORTS / HA (suivant épandage)			
		N Maitrisable	Pâturage Anx	Engrais	Ratios IC
Prairies	27.59 ha	87.17 uN/ha	93.77 uN/ha	26.88 uN/ha	207.81 uN/ha
Cultures (hors légumineuses)	46.03 ha	46.69 uN/ha		86.70 uN/ha	133.39 uN/ha
Autres (avec légumineuses)	0.00 ha	0.00 uN/ha		0.00 uN/ha	0.00 uN/ha
TOTAL	73.62 ha				

Commentaires :

Calcul pour PMPOA2

Sol Nu Hiver 0,00 ha 0,00 % SAU 0,00 % surf culture

Récapitulatif des apports de fertilisants sur l'exploitation

Exploitation : EARL La Tremblaie
Campagne : 2016 - 2017

BLE TENDRE

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha			
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K	
7PIERRE BLANCHE	5,15							117				117		
LES BROSSES	3,50							117				117		
CHP BRENAIRE	3,60							117				117		
LE HT PATIS	2,80							117				117		
LA PIERRIERE	2,50							117				117		
Synthèse de la culture :	17,55							117				117		

MAIS ENSILAGE

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha			
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K	
6ROUERES	6,45	48	76	297				16	18			64	94	297
1CHP ROUTE	2,12	48	76	297				16	18			64	94	297
1PRE ROUTE	2,28	48	76	297				16	18			64	94	297
Synthèse de la culture :	10,85	48	76	297				16	18			64	94	297

PRAIRIE PERMANT

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha		
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K
2LES PRES	2,85	59	114	126	38	16	41				97	130	167
1COULEE CHEMIN	1,71				38	16	41				38	16	41
PRES MAISON CER	0,94				38	16	41				38	16	41
PRES DE LA BREN	0,50				38	16	41				38	16	41
Synthèse de la culture :	6,00	28	54	60	38	16	41				66	70	100

Récapitulatif des apports de fertilisants sur l'exploitation

Exploitation : EARL La Tremblaic
Campagne : 2016 - 2017

PRAIRIE TEMPORA

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha		
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K
2GRD GAT BAS	4,23	50	98	108	38	16	41	52			140	114	149
2CHP ETANG	3,90	42	81	90	38	16	41	69			149	97	131
3CHP VIGNE	2,10	72	48	72	38	16	41				110	64	113
4 LA THUIE	1,50	59	114	126	38	16	41				97	130	167
7PB SERGE	2,34				38	16	41	86			124	16	41
1EBERCHIAIS BAS	2,82	50	98	108	38	16	41				88	114	149
1CHP DE LOIE	2,50	42	81	90	38	16	41				80	97	131
1PT CH DE LOIE	1,00	54	36	54	38	16	41				92	52	95
COULE L'ETANG	1,20				38	16	41	45			83	16	41
Synthèse de la culture :	21.59	42	70	80	38	16	41	34			115	86	121

TRITICALE

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha		
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K
1PORCHERIE	2,58							103			103		
1VACHERASSE	2,45							103			103		
LES BARBERES	3,50							103			103		
Synthèse de la culture :	8.53							103			103		

ORGE ESCOURGEON

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha		
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K
2GD GAT HT	4,10	21	81	90				69			90	81	90
Synthèse de la culture :	4.10	21	81	90				69			90	81	90

COLZA

Parcelle	SAU (ha)	Apports Organiques /ha			Apports pâturage /ha			Apports Engrais /ha			Cumuls /ha		
		N eff.	P eff.	K	N	P	K	N	P	K	N	P	K
GRAND CHAMP	1,50							120			120		
CLUSIER	3,50							120			120		
Synthèse de la culture :	5.00							120			120		
Synthèse de l'exploitation:	73.62	23	41	77	14	6	15	64	3		101	49	92

Assolement réalisé

Exploitation EARL La Tremblaine
Campagne : 2016 - 2017
Exploitant : EARL La Tremblaine

Parcelle culturale	Surface	SPE		Unité	Précédent	Interculture		Exploitant	Plot	Commentaires
		Fumier	Listier			avant	après			
Culture : PRAIRIE TEMPORA										
1CHP DE LOIE/PRAIRIE TEMPORA/	2,50	2,50	2,50	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	1	/Limon
1EBERCHAIS BAS/PRAIRIE TEMPORA/	2,82	2,82	2,82	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaine	1	/Limon
1PT CH DE LOIE/PRAIRIE TEMPORA/	1,00	1,00	1,00	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	1	/Limon
2CHP ETANG/PRAIRIE TEMPORA/	3,90	3,90	3,90	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	2	/Limon
2GRD GAT BAS/PRAIRIE TEMPORA/	4,23	4,23	4,23	Ha	ORGE ESCOURGEON			EARL La Tremblaine	2	/Limon
3CHP VIGNE/PRAIRIE TEMPORA/	2,10	2,10	2,10	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	3	/Limon
4 LA THUIE/PRAIRIE TEMPORA/	1,50	1,50	1,50	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	4	/Limon
7PB SERGE/PRAIRIE TEMPORA/	2,34	2,34	2,34	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaine	7	/Limon
COULE UETANG/PRAIRIE TEMPORA/	1,20	1,20	1,20	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	8	/Limon
TOTAL	21,59	21,59	21,59							

Culture : TRITICALE

1PORCHERIE/TRITICALE/	2,58	2,58	2,58	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaine	1	/Limon
1VACHERASSE/TRITICALE/	2,45	2,45	2,45	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaine	1	/Limon
LES BARRES/TRITICALE/	3,50	3,50	3,50	Ha	TRITICALE			EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	8,53	8,53	8,53							

Culture : ORGE ESCOURGEON

2COULAGE ORGES DE KUEIN/	4,10	4,10	4,10	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	2	/Limon
TOTAL	4,10	4,10	4,10							

Culture : COLZA

1CHP ETANG/	3,50	3,50	3,50	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	8	
1PT CH DE LOIE/	1,50	1,50	1,50	Ha	ORGE ESCOURGEON			EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	5,00	5,00	5,00							

Total général : 73,62 73,62 73,62

* dérobée

Assolement réalisé

Exploitation EARL La Tremblaine
Campagne : 2016 - 2017
Exploitant : EARL La Tremblaine

Parcelle culturale	Surface	SPE		Unité	Précédent	Interculture		Exploitant	Ilot	Commentaires
		Fumier	Listier			avant	après			
Culture : BLE TENDRE										
DERRE MANCHE-BL - TENDRE	5,15	5,15	5,15	Ha				EARL La Tremblaine	7	
CARBERSMIRABLET - TENDRE	3,60	3,60	3,60	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	8	
LA PERRIENNE-BL - TENDRE	2,50	2,50	2,50	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	8	
LE CHATEAUX-BL - TENDRE	2,80	2,80	2,80	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	8	
LES BROSSES-BL - TENDRE	3,50	3,50	3,50	Ha	BLE TENDRE			EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	17,55	17,55	17,55							

Culture : MAIS ENSILAGE

LA PERRIENNE - MAIS	2,12	2,12	2,12	Ha	ROSEAU DE MAIS			EARL La Tremblaine	1	/Limon
LA PERRIENNE - MAIS	2,28	2,28	2,28	Ha	PRAIRIE TEMPORA			EARL La Tremblaine	1	/Limon
LA PERRIENNE - MAIS	6,45	6,45	6,45	Ha	ROSEAU DE MAIS			EARL La Tremblaine	6	/Limon
TOTAL	10,85	10,85	10,85							

Culture : PRAIRIE PERMANENT

TOULFE CHEMIN PRAIRIE PERMANENT	1,71	1,71	1,71	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	1	
LES PRES PRAIRIE PERMANENT	2,85	2,85	2,85	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	2	/Limon
PRES DE LA BRIENNE PRAIRIE PERMANENT	0,50	0,50	0,50	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	8	
PRES MAISON CIER PRAIRIE PERMANENT	0,94	0,94	0,94	Ha	PRAIRIE PERMANENT			EARL La Tremblaine	8	
TOTAL	6,00	6,00	6,00							

* dérobée

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épanchés (déjections animales, engrais, ...)								Gestion de l'interculture
	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais sévants / traitement	Surf. épanché (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacité N/P	N en nutril/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - Ilot : 1

IPT CH DEL'OTIE	Purin bovin (F ²⁰)		Non enfouir	1,00	45 m ³	1,20 / 0,80 / 1,20	1,00/1,00	54 / 54	36 / 36	54	Résidus précédent : Enfouris
	Total app.	Orga./SAU									
SAU : 1,00 ha SPE Purnier : 1,00 ha SPE Lister : 1,00 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Enfouris Récolte: 31/8/17 ; 7,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 57	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/f.	1,00	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00	/	/	5	2	4	
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/f.	1,00	625 Nb pl	/	/					
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/f.	1,00	625 Nb pl	/	/					
	31/8/17	Vache laitière 20 h/f.	1,00	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00			42	14	37	
	15/4/17										
	31/8/17										
	1/5/17 - 31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/f.	1,00	625 Nb pl	/	/					
		Total des app./SAU						100 / 100	52 / 52	95	
Aucun apport minéral											

* Dérobée ** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plain Ciel Entrepense - 1 0021.10000130418 - Dossier : E TRLEMBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaye
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épandus (déjections animales, engrais, ...)										Gestion de l'interculture
	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais sépares / traitement	Surf. épard (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coef. efficacité N/P	N en unité/ha eff. / tol.	P en unité/ha eff. / tol.	K en unité/ha	
ICHP DE L'OIIE SAU : 2,50 ha SPE Fumier : 2,50 ha SPE Lister : 2,50 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Enfoûs Récolte : 31/8/17 ; 7,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tor N prévue : 43	14/11/16	Pum volai chair (E**)	Non enfoû	2,50	5 t	21,00 / 25,00 / 18,00	0,40 / 0,65	42 / 105	81 / 125	90	Résidus précédent : Enfoûs
		Total app. Orga./SAU						42 / 105	81 / 125	90	
	1/9/16 -	Vache laitière 20 h/j.		2,50	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
	15/9/16										
	1/9/16 -	Génisse 1-2 ans 24 h/j.		2,50	624 Nb pl.	/ / /					
	15/11/17										
15/3/17	Génisse 1-2 ans 24 h/j.		2,50	624 Nb pl.	/ / /						
31/8/17											
15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		2,50	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37		
31/8/17											
1/5/17 -	Génisse 0-1 an 24 h/j.		2,50	624 Nb pl.	/ / /						
31/8/17											
	Total des app./SAU							88 / 151	97 / 141	131	
Aucun apport minéral											

* Dérobé
** Origine des effluents : T = Trcs, E = Exploitant
PlainCiel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épanchés (déjections animales, engrais, ...)								Gestion de l'interculture
	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais- sément / traitement	Surf. épanché (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. équilibré N/P	N en unité/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - lot : 1

TEBERCHAIS BAS	15/09/16	Fum volatil chair (F**)	Non enfouir	2,82	6 t	21,00 / 25,00 / 18,00	0,40 / 0,65	50 / 126	98 / 150	108	Résidus précédent : Enfoeus
	SAU : 2,82 ha SPE Fumier : 2,82 ha SPE Lisier : 2,82 ha Précédent : TRITTCALIE Résidus : Enfoeus Récolte : 31/8/17 ; 7,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 50	Total app. Orga./SAU							50 / 126	98 / 150	
	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/j.		2,82	269 Nb pl	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		2,82	624 Nb pl	/ /					
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		2,82	624 Nb pl	/ /					
	31/8/17	Vache laitière 20 h/j.		2,82	269 Nb pl	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37	
	15/4/17										
	31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/j.		2,82	624 Nb pl	/ /					
	1/5/17 - 31/8/17										
		Total des app. /SAU						97 / 172	114 / 166	149	

Aucun apport minéral

* Dérobée ** Origine des effluents : T = Hers, E = Exploitant
Plan Ciel Entraprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMBL.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de l'apport	Efficacité organiques F engrais minéraux	Fertilisants phanés (injections animales, engrais, ...)							Géonon de l'interculture		
			Engrais- sement / traitement	Surf éparé (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficace N/P	N en unité/ha eff. / tot.	P en unité/ha eff. / tot.		K en unité/ha	
Sic : 1 - Culture : PRAIRIE PERMANTE - Hor : 8												
PRES MAISON CER SAU : 0,94 ha SPE Fumier : 0,94 ha SPE Laitier : 0,94 ha Précédent : PRAIRIE; Résidus : Enfoins	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/j.		0,94	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00			5	2	4	Résidus précédent : Enfoins
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		0,94	624 Nb pl	/ / /			42	14	37	
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		0,94	624 Nb pl	/ / /						
	31/8/17											
	15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		0,94	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00				42	14	37
PRES DE LA BREN SAU : 0,50 ha SPE Fumier : 0,50 ha SPE Laitier : 0,50 ha Précédent : PRAIRIE; Résidus : Enfoins	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/j.		0,50	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00			5	2	4	Résidus précédent : Enfoins
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		0,50	624 Nb pl	/ / /						
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		0,50	624 Nb pl	/ / /						
	31/8/17											
	15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		0,50	269 Nb pl	104,00/36,00/91,00				42	14	37
Obj. de Rdt : 5,00 t/ha Dose tot N prévue : 0	31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/j.		0,50	624 Nb pl	/ / /						
	31/8/17											
Aucun apport minéral												
		Total des app. /SAU							46 / 46	16 / 16	41	

* Dérobée *4 Origine des effluents : T = Tiere, H = Exploitant
Plain Ciel Interprise - 10021.10000130418 - Dossier : F. TREMBLAI

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants phosphés (déjections animales, engrais, ...)								Gestion de l'azote
	Date de l'apport	Effluents organiques Exigés minéraux	Engrais sésame / traitement	Surf. épurée (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacités N/P	N en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE PERMANT - lot : 2

ZONES PRES	14/11/16	Fum volatil chair (g ²)	Non enfouir	2,85	7 t	21,00 / 23,00 / 18,00	0,40 / 0,65	59 / 147	114 / 175	126	Résidus précédent : Entours
	SAC : 2,85 ha SPE Fumier : 2,85 ha SPE Lisier : 2,85 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Engrais Récolte : 31/8/17 ; 6,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 57	Total app. Orga./SAU							59 / 147	114 / 175	
	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière : 20 h/j. Genisse 1-2 ans 24 h/j.		2,85	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j. Genisse 1-2 ans 24 h/j.		2,85	625 Nb pl.	/ /					
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		2,85	625 Nb pl.	/ /					
	31/8/17	Vache laitière 20 h/j.		2,85	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37	
	15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		2,85	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00					
	31/8/17	Vache laitière 20 h/j.		2,85	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00					
	1/5/17 - 31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/j.		2,85	625 Nb pl.	/ /					
		Total des app. /SAU						105 / 193	130 / 191	167	

Aucun apport minéral

* Dérobé ** Origine des effluents : T = Fiers, U = Exploitant
Plan Ciel Entrepise - I0021.10000130418 - Dossier : ISTRI:MI31.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de rapport	Efficacité organiques Engrais minéraux	Fertilisants épandus (répétitions annuelles, engrais, ...)						Gestion de l'interculture			
			Engrais- sement / traitement	Surf. éparé (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacité N/P	N en unité/ha eff. / tot.		P en unité/ha eff. / tot.	K en unité/ha	
ICOULEE CHEMIN SAU : 1,71 ha SPE Fournier : 1,71 ha SPE Lasier : 1,71 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Enfoins Récolte: 31/8/17 ; 6,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 1	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/j.		1,71	269 Nb pl.	104,00/36,00/91,00			5	2	4	Résidus précédent : Enfoins
	1/9/16 - 15/11/17	Génisse 1-2 ans 24 h/j.		1,71	625 Nb pl.	/ /						
	15/3/17	Génisse 1-2 ans 24 h/j.		1,71	625 Nb pl.	/ /						
	31/8/17 15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		1,71	269 Nb pl.	104,00/36,00/91,00			42	14	37	
	31/8/17 1/5/17 - 31/8/17	Génisse 0-1 an 24 h/j.		1,71	625 Nb pl.	/ /						
		Total des app. /SAU							46 / 46	16 / 16	41	
Aucun apport minéral												

* Décodeur : J = Fers, E = N/Azote
** Origine des effluents : J = Fers, E = N/Azote
Plan Ciel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : F. TREMBLAIRE

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Fertilisants épandus (déjections animales, engrais, ...)						Gestion de l'interculture
			Engrais semant / traitement	Surf. épanché (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficaces N/P	N en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : MAIS ENSILAGE - Ilot : 1

IPRE ROUTE SAU : 2,28 ha SPE Fumier : 2,28 ha SPE Isier : 2,28 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Enfoirs	24/04/17	Fumier bovin (1 ^{ère})	Enfoir Immédiat	2,28	33 t	4,80 / 2,30 / 9,00	0,30/1,00	Résidus précédent : Enfoirs		
								48 / 158	76 / 76	297
Total app. Orga./SAU								48 / 158	76 / 76	297
								16 / 16	18	
Récôle: 15/09/17 ; 12,00 t/ha Obj. de Rdt : 12,00 t/ha Dose tot N prévue : 66	22/05/17	NP 20/23		2,28	80 kg	0,20 / 0,23 /	1,00	Total des app. /SAU		
								16 / 16	18	297
Total des app. /SAU										

Site : 1 - Culture : MAIS ENSILAGE - Ilot : 6

6ROUERES SAU : 6,45 ha SPE Fumier : 6,45 ha SPE Isier : 6,45 ha Précédent : RGI FAUCHE Résidus : Enfoirs	24/04/17	Fumier bovin (1 ^{ère})	Enfoir Immédiat	6,45	33 t	4,80 / 2,30 / 9,00	0,30/1,00	Résidus précédent : Enfoirs		
								48 / 158	76 / 76	297
Total app. Orga./SAU								48 / 158	76 / 76	297
								16 / 16	18	
Récôle: 15/09/17 ; 12,00 t/ha Obj. de Rdt : 12,00 t/ha Dose tot N prévue : 66	22/05/17	NP 20/23		6,45	80 kg	0,20 / 0,23 /	1,00	Total des app. /SAU		
								16 / 16	18	297
Total des app. /SAU										

* Dérobée ** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plain Ciel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMIBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épanchés (déjections animales, engrais, ...)									Gestion de l'interculture
	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais- sément / traitement	Surf. épanché (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacités N/P	N en matière/ha eff. / tot.	P en matière/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : COLZA - Ilot : 8

CERISIER	SAU : 3,50 ha	SPE Fumier : 3,50 ha	SPE Lisier : 3,50 ha	Précédent : BLE TENDRE	Résidus : Enfouis	Récolte: 03/07/17 : 30,00 q/ha	Obj. de Rdt : 30,00 q/ha	Dose tot N prévue : 115	Aucun apport organique									Résidus précédent : Enfouis
									27/02/17	Ammo import 34	20/03/17	Ammo import 34	3,50	150 kg	0,34 /	/	1,00	
Total app. Min./SAU																		
Total des app. /SAU																		

Site : 1 - Culture : MAIS ENSILAGE - Ilot : 1

TCHP ROUTE	SAU : 2,12 ha	SPE Fumier : 2,12 ha	SPE Lisier : 2,12 ha	Précédent : RGI FAUCHE	Résidus : Enfouis	Récolte: 15/09/17 ; 12,00 t/ha	Obj. de Rdt : 12,00 t/ha	Dose tot N prévue : 66	Enfouir Immédiat									Résidus précédent : Enfouis
									24/04/17	Fumier bovin (t/ha)	2,12	33 t	4,80 / 2,30 / 9,00	0,30/1,00	48 / 158	76 / 76	297	
Total app. Orga./SAU																		
Total app. Min./SAU		22/05/17		NP 20/23		2,12		80 kg		0,20 / 0,23 /		1,00		16 / 16		18		
Total des app. /SAU																		

* Déchécée
** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plan Ciel EntrepriSe - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREM.BL.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaine
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de rapport	Effluents organiques Engrais minéraux	Fertilisants épandus (objections animales, engrais, ...)							Gestion de l'interculture
			Engrais-sonnerie / traitement	Surf. épand. (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacité N/P	N en unités/ha eff. / tot.	P en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : BLE TENDRE - Ilot : 8

LA PIERRIERE SAU : 2,50 ha SPE Fumier : 2,50 ha SPE Lisier : 2,50 ha Précédent : BLE TENDRE Résidus : Enfouis Récolte: 24/07/17 ; 65,00 q/ha Obj. de Rdt : 65,00 q/ha Dose tot N prévue : 115	20/03/17	Ammo import 34	2,50	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45			Résidus précédent : Enfouis
	17/04/17	Ammo import 34	2,50	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45			
	22/05/17	Ammo import 34	2,50	80 kg	0,34 /	1,00	28 / 28			
	Total app. Min./SAU						117 / 117			
Total des app./SAU						117 / 117				
Aucun apport organique										

Site : 1 - Culture : COLZA - Ilot : 8

GRAND CHAMP SAU : 1,50 ha SPE Fumier : 1,50 ha SPE Lisier : 1,50 ha Précédent : ORGE Résidus : Enfouis Récolte: 03/07/17 ; 30,00 q/ha Obj. de Rdt : 30,00 q/ha Dose tot N prévue : 115	27/02/17	Ammo import 34	1,50	150 kg	0,34 /	1,00	52 / 52			Résidus précédent : Enfouis
	20/03/17	Ammo import 34	1,50	200 kg	0,34 /	1,00	69 / 69			
	Total app. Min./SAU						120 / 120			
	Total des app./SAU						120 / 120			
Aucun apport organique										

* Dérobie
** Origine des effluents : T = Trés, E = Exploitant
Plan Vial Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TRE.MBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaye
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de rapport	Effluents organiques Engrais minéraux	Fertilisants éparvés (réactions animales, végétales, ...)						Géolon de l'interculture	
			Engrais- semenc / traitement	Surf- éparvé (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacité N/P	N en unité/ha eff. / tot.		P en unité/ha eff. / tot.
Site : 1 - Culture : BLE TENDRE - Mot : 7										
7PIERRE BLANCHE SAU : 5,15 ha SPE Planteur : 5,15 ha SPE Lisier : 5,15 ha Précédent : MAVS Résidus : Enfoins Récolte: 24/07/17 : 65,00 q/ha Obj. de Rdt : 65,00 g/ha Dose tot N prévue : 115	20/03/17	Ammo import 34		5,15	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45		Résidus précédent : Enfoins
	17/04/17	Ammo import 34		5,15	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45		
	22/05/17	Ammo import 34		5,15	80 kg	0,34 /	1,00	28 / 28		
		Total app. Min./SAU							117 / 117	
		Total des app./SAU							/	
Aucun apport organique										
Site : 1 - Culture : BLE TENDRE - Mot : 8										
LES BROSES SAU : 3,50 ha SPE Planteur : 3,50 ha SPE Lisier : 3,50 ha Précédent : BLE TENDRE Résidus : Enfoins Récolte: 24/07/17 : 65,00 q/ha Obj. de Rdt : 65,00 g/ha Dose tot N prévue : 115	20/03/17	Ammo import 34		3,50	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45		Résidus précédent : Enfoins
	17/04/17	Ammo import 34		3,50	130 kg	0,34 /	1,00	45 / 45		
	22/05/17	Ammo import 34		3,50	80 kg	0,34 /	1,00	28 / 28		
		Total app. Min./SAU							117 / 117	
		Total des app./SAU							/	
Aucun apport organique										

* Dérobée ** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plant'Veg Fertiprise - 10021.10000130418 - Dossier : J. TREMBAYE.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épandus (éjections animales, engrais, ...)							Gestion de l'interculture	
	Date de rapport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais semant / traitement	Sorte épand. (ha)	Quantité / ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficacité N/P		N en unité/ ha eff. / tot.

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - Ilot : 2

2GRD GAT BAS	15/09/16	Fum volai chair (E**)	Non enfoui	4,23	6 t	21,00 / 25,00 / 18,00	0,40 / 0,65	50 / 126	98 / 150	108	Résidus précédent : Enfous
SAU : 4,23 ha											
SPE Fumier : 4,23 ha											
SPE Lisier : 4,23 ha											
Précédent : ORGE											
Résidus : Enfous											
Récolte: 31/8/17 ; 7,00 t/ha	17/04/17	Ammo import 34		4,23	150 kg	0,34 /	1,00	52 / 52			
Obj. de Rdt : 7,00 t/ha		Total app. Min./SAU									
Dose tot N prévue : 100											
	1/9/16 -	Vache laitière 20 h/j.		4,23	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
	15/9/16										
	1/9/16 -	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		4,23	625 Nb pl.	/ /					
	15/11/17										
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		4,23	625 Nb pl.	/ /					
	31/8/17										
	15/4/17	Vache laitière 20 h/j.		4,23	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37	
	31/8/17										
	1/5/17 -	Genisse 0-1 an 24 h/j.		4,23	625 Nb pl.	/ /					
	31/8/17										
		Total des app./SAU						148 / 224	114 / 166	149	

* Dérobée
** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plain Ciel Entrepense - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMBL.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants épanchés (djections animales, engrais, ...)								Gestion de l'interculture
	Date de rapport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais-séants / traitement	Surf. épanché (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coef. efficacité N/P	N en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - Mot : 2

2CHP ETANG SAU : 3,90 ha SPE Fumier : 3,90 ha SPE Laster : 3,90 ha Précédent : BLE TENDRE Résidus : Enfous Récolter 31/8/17 ; 7,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 114	15/09/16	Fumier volai char (T ^{**})	Non enfous	3,90	5 F	21,00 / 25,00 / 18,00	0,40 / 0,65	42 / 105	81 / 125	90	Résidus précédent : Enfous
			Total app. Orga./SAU						42 / 105	81 / 125	90
	20/03/17	Ammo import 34		3,90	100 kg	0,34 / /	1,00	34 / 34			
	11/04/17	Ammo import 34		3,90	100 kg	0,34 / /	1,00	34 / 34			
		Total app. Min./SAU						69 / 69			
	1/9/16 -	Vache laitière 20 h/f.		3,90	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
	15/9/16										
	1/9/16 -	Genisse 1-2 ans 24 h/f.		3,90	625 Nb pl.	/ / /					
	15/11/17										
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/f.		3,90	625 Nb pl.	/ / /					
	31/8/17										
	15/4/17	Vache laitière 20 h/f.		3,90	269 Nb pl.	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37	
	31/8/17										
	1/5/17 -	Genisse 0-1 an 24 h/f.		3,90	625 Nb pl.	/ / /					
	31/8/17										
		Total des app. /SAU						157 / 220	97 / 141	131	

* Dérobée
** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plan Ciel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TRE.MBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de rapport	Effluents organiques Egouts minéraux	Fertilisants épandus (déjections animales, engrais, ...)						Gestion de l'interculture
			Engrais- serrant / traitement	Surf. épard. (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par mètre N / P / K	Coef. efficacités N/P	N en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - Ilot : 3

3CHP VIGNE SAU : 2,10 ha SPE Fumier : 2,10 ha SPE Lisier : 2,10 ha Précédent : PRAIRIE Résidus : Enfouis Récolte: 31/8/17 ; 7,00 t/ha Obj. de Rdt : 7,00 t/ha Dose tot N prévue : 71	15/02/17	Purin bovin (E**)	Non enfouï	2,10	60 m3	1,20 / 0,80 / 1,20	1,00/1,00	72 / 72	48 / 48	72	Résidus précédent : Enfouis
	Total app. Orga./SAU							72 / 72	48 / 48	72	
	1/9/16 - 15/9/16	Vache laitière 20 h/j.	2,10	269 Nb pl.	104,00/36,00/91,00			5	2	4	
	1/9/16 - 15/11/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.	2,10	624 Nb pl.	/ /						
	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.	2,10	624 Nb pl.	/ /						
31/8/17 15/4/17	Vache laitière 20 h/j.	2,10	269 Nb pl.	104,00/36,00/91,00			42	14	37		
31/8/17 1/5/17 - 31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/j.	2,10	624 Nb pl.	/ /							
Total des app. /SAU								118 / 118	64 / 64	113	
Aucun apport minéral											

* Dérobée
** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plain Ciel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMBL.

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblais
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Date de l'apport	Effluents organiques Engrais minéraux	Fertilisants épandus (éjections animales, engrais, ...)						Gestion de l'interculture
			Engrais- semencs / traitement	Surf. épand. (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coef. efficacités N/P	N en unités/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : PRAIRIE TEMPORA - Ilot : 4

41A THUIE	14/11/16	Fum volatil chair (t ²)	Non enfoui	1,50	7 t	21,00 / 25,00 / 18,00	0,40/0,65	59 / 147	114 / 175	126	Residus précédent : Enfovis
SAU : 1,50 ha		Total app. Orga/SAU						59 / 147	114 / 175	126	
SPE Fumier : 1,50 ha	1/9/16 -	Vache laitière 20 h/j.		1,50	269 Nb pl	104,00 / 36,00 / 91,00		5	2	4	
SPE Lisier : 1,50 ha	15/9/16										
Précédent : PRAIRIE	1/9/16 -	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		1,50	625 Nb pl	/ /					
Residus : Enfovis	15/11/17										
Recolte: 31/8/17 ; 7,00 t/ha	15/3/17	Genisse 1-2 ans 24 h/j.		1,50	625 Nb pl	/ /					
Obj. de Rdt : 7,00 t/ha	31/8/17	Vache laitière 20 h/j.		1,50	269 Nb pl	104,00 / 36,00 / 91,00		42	14	37	
Dose rot N prévue : 57	15/4/17										
	31/8/17	Genisse 0-1 an 24 h/j.		1,50	625 Nb pl	/ /					
	1/5/17 -										
	31/8/17										
		Total des app. /SAU						105 / 193	130 / 191	167	
Aucun apport minéral											

* Dérivée
** Origine des effluents : T = Tiers, E = Exploitant
Plain Ciel Entrepense - 10021.10000130418 - Dossier : E.TREMBL

Cahier de fertilisation

Exploitation : EARL La Tremblaire
Campagne : 2016 - 2017

Parcelle	Fertilisants phantés (djections animales, engrais, ...)								Gestion de l'interculture
	Date de rapport	Effluents organiques Engrais minéraux	Engrais- serrant / traitement	Surf. épard (ha)	Quantité /ha	Teneur totale par unité N / P / K	Coeff. efficace N/P	N en unité/ha eff. / tot.	

Site : 1 - Culture : TRITICALE - Mot : 1

IVACHERASSE SAU : 2,45 ha SPE Pummer : 2,45 ha SPE Lister : 2,45 ha Précédent : MAÏS Résidus : Enfoins Récolte : 18/07/17 ; 70,00 q/ha Obj. de Rdt : 70,00 q/ha Dose tot N prévue : 105	20/03/17	Ammo import 34		2,45	140 kg	0,34 / /	1,00	48 / 48			Résidus précédent : Enfoins	
	11/04/17	Ammo import 34		2,45	160 kg	0,34 / /	1,00	55 / 55				
		Total app. Min./SAU							103 / 103			
		Total des app./SAU							103 / 103	/		
Aucun apport organique												

Site : 1 - Culture : TRITICALE - Mot : 8

LES BARREBRES SAU : 3,50 ha SPE Pummer : 3,50 ha SPE Lister : 3,50 ha Précédent : TRITICALE Résidus : Enfoins Récolte : 18/07/17 ; 70,00 q/ha Obj. de Rdt : 70,00 q/ha Dose tot N prévue : 110	20/03/17	Ammo import 34		3,50	140 kg	0,34 / /	1,00	48 / 48			Résidus précédent : Enfoins	
	11/04/17	Ammo import 34		3,50	160 kg	0,34 / /	1,00	55 / 55				
		Total app. Min./SAU							103 / 103			
		Total des app./SAU							103 / 103	/		
Aucun apport organique												

SAU hors dérobée : 73,62 ha

Moyenne sur la SAU :

105 / 144

49 / 64

92

* Dérobée ** Origine des effluents : T = Tiers, L = L'exploitant
Plan Viel Entreprise - 10021.10000130418 - Dossier : ETRF.MBL

ANNEXE 6

***CONTRAT DE REPRISE DE FUMIER DE VOLAILLES AVEC LA STATION DE COMPOSTAGE
SAS VIOLLEAU
BON D'ENLEVEMENT***

CONTRAT DE REPRISE DE FUMIER

ENTRE LES SOUSSIGNES

La SAS VIOLLEAU,

- ☞ dont le siège social est situé à ZAE la Gouinière - 79380 LA FORET S/ SEVRE
- ☞ représentée par M. BILLARD Dominique en sa qualité de Directeur Général, ci-après désigné par la Société,
- ☞ inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 349479766.
- ☞ N° Agrément Sanitaire : FR 79232001

D'une part,

ET :

EARL LA TREMBLAIE

La Tremblaie
79250 NUEIL LES AUBIERS

Représentée par Monsieur BERNARD André – Madame BERNARD Christine

- ☞ demeurant La Tremblaie 79250 NUEIL LES AUBIERS
- ☞ N° de téléphone : 05 49 65 40 43 – 06 79 54 26 99
- ☞ Mail : andrechristine@wanadoo.fr

Ci-après désigné par « l'Exploitant »,

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Pendant toute la durée du contrat, l'Exploitant s'engage à remettre en priorité à la Société VIOLLEAU le fumier provenant de son élevage de dindons de 6 200 m².
(23 716 U de N – 16 878 U de P2O5)

En cas de refus de la Société VIOLLEAU, l'Exploitant sera libre d'en disposer comme il le souhaite.

BC FB

ARTICLE 2 : QUALITE DU PRODUIT

Le fumier repris devra impérativement présenter les caractéristiques suivantes :

- teneur en humidité n'excédant pas 35 %,
- poids spécifique n'excédant pas 470 kg au m³,
- absence de mottes dures ou compactage empêchant le broyage,
- absence de ténérions,
- absence de cadavres et de corps étrangers.

ARTICLE 3 : ENLEVEMENT DU FUMIER

L'Exploitant s'engage à sortir le fumier du poulailler.

La quantité minimale de livraison annuelle est fixée à **830 Tonnes**.

Aucun enlèvement ne sera effectué pour une quantité inférieure à un camion complet, sauf accord express de la SAS VIOLLEAU.

L'Exploitant s'engage à assurer un délai de prévenance de **trois semaines**.

ARTICLE 4 : CHARGEMENT ET CONDITIONS FINANCIERES DE REPRISE

Le chargement sera effectué par l'Exploitant.

Le fumier, de par sa qualité, sera repris aux tarifs définis par la Grille des Prix de Rémunération des Fumiers par la Société VIOLLEAU (jointe en annexe).

Tous les prix mentionnés dans la grille des prix s'entendent Hors Taxes et seront majorés de toutes taxes en vigueur.

En cas d'évolution des conditions d'exécution du contrat et / ou du marché, la Société VIOLLEAU pourra modifier ses tarifs. En cas de refus de l'Exploitant, la Société VIOLLEAU pourra résilier le contrat en respectant un préavis de deux (2) mois sans versement d'indemnités de quelque nature que ce soit à l'Exploitant.

Il est précisé, pour lever toute ambiguïté, que les prix incluent le prix de cession du fumier. Le transfert de propriété à la Société VIOLLEAU intervenant lors l'enlèvement sur le site de l'Exploitant.

En cas de non livraison du volume contractualisé par l'Exploitant, ce dernier devra verser une pénalité à la Société Violleau équivalent à 30 % du chiffre d'affaire annuel.

ARTICLE 5 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de un (1) an à partir de la date de signature du contrat.

A l'échéance de celui-ci et dans l'hypothèse où aucune modification contractuelle n'interviendrait, le contrat se renouvellera par **tacite reconduction**, sauf dénonciation par lettre recommandée avec préavis d'un (1) mois, par l'une ou l'autre des parties.

BC AB

ARTICLE 6 : CLAUSE DE SAUVEGARDE

Dans le cas où les conditions techniques, économiques, réglementaires, administratives, sociales ou fiscales en vigueur à la date de conclusion du contrat, évoluent de telle sorte que son équilibre économique s'en trouve profondément modifié et entraîne pour l'une des parties signataire aux présentes des obligations qu'elle ne pourrait pas équitablement supporter, les Parties se réuniraient pour chercher une solution conformément aux intérêts légitimes de chacune d'elles.

La proposition d'adaptation du contrat sera communiquée par écrit.

Les modifications de prix résultant du présent article donneront lieu à l'établissement d'un avenant.

En l'absence d'accord, la Société VIOLLEAU pourra résilier le contrat en respectant un préavis de deux (2) mois sans versement d'indemnité à l'Exploitant.

ARTICLE 7 : TRANSPORT DU FUMIER

La Société VIOLLEAU s'engage à transporter le fumier vers une installation de traitement.

La Société VIOLLEAU est déclarée, auprès de l'administration, **installation classée** pour la protection de l'environnement selon les prescriptions générales ci-après, à savoir :

- N° 2171 du 12/06/1995 (bâtiments de stockage pour les fumiers de volailles secs)
- N° 2170 du 29/04/1997 (plate-forme de compostage).

ARTICLE 8 : CLAUSES ESSENTIELLES

Il est expressément précisé que les obligations stipulées au présent contrat et particulièrement aux articles 2, 3, 4, 6 constituent les clauses essentielles dudit contrat de reprise, sans lesquelles la Société VIOLLEAU n'aurait pas contracté.

ARTICLE 9 : RESILIATION

Si l'une des parties vient à manquer à l'une de ces obligations et n'y porte pas remède dans un délai d'un mois après réception d'une lettre de mise en demeure adressée par pli recommandé avec avis de réception, le présent contrat sera considéré comme résolu de plein droit, et ce, sans indemnités.

De plus, toute résiliation quelle qu'elle soit, oblige la Société VIOLLEAU à informer la Direction des Services Vétérinaires concernée.

ARTICLE 10 : SUBSTITUTION

La Société VIOLLEAU peut se substituer dans le bénéfice du Contrat, une filiale du groupe auquel elle appartient.

FB BC

ARTICLE 11 : TOLERANCE

Toute tolérance consentie par l'une des Parties, au regard de l'inexécution par l'autre Partie, de l'une quelconque des obligations découlant du Contrat, ne saurait être considérée, quelle que soit sa durée, comme une renonciation définitive de ses droits et comme dispensant cette autre Partie d'accomplir la ou les obligations concernées dans les termes et conditions du Contrat.

ARTICLE 12 : NULLITE

Au cas où l'une quelconque des dispositions du Contrat serait considéré comme illégale, nulle ou inapplicable selon toute loi, réglementation applicables au Contrat, cette disposition sera réputée inopérante entre les Parties sans que ceci puisse affecter les autres dispositions du Contrat qui resteront pleinement en vigueur.

Ceci étant entendu que les Parties négocieront de bonne foi, en prenant en considération l'esprit du Contrat, toute disposition alternative qui se substituera à la disposition du Contrat qui aura ainsi été considérée comme illégale, nulle, ou inapplicable.

ARTICLE 13 : PROTOCOLE DE SECURITE

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux opérations de chargement réalisées dans un établissement par une société extérieure (art R 4515-1 et suivants du Code du travail), l'Exploitant remettra à la Société VIOLLEAU un protocole de sécurité.

Ce protocole comprend les indications et informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération de chargement, ainsi que les mesures de prévention et de sécurité devant être observées à chacune des phases de sa réalisation.

ARTICLE 14 : COMPETENCE

Tout différent découlant du présent contrat qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties sera tranché par le Tribunal de Commerce de Niort.

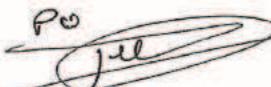
ARTICLE 15 : ELECTION DE DOMICILE

Les parties déclarent faire élection de domicile ainsi qu'indiqué en tête du présent contrat.

Fait à La Ronde, le 4 Juillet 2018.

SAS VIOLLEAU (*)
Le Directeur Général

PO



* Parapher chaque page

L'EXPLOITANT (*)
précédé de la mention

« lu et approuvé »

E.A.R.L. LA TREMBLAIE

BERNARD André

La Tremblaiie

79250 NUEIL-LES-AUBIERS

Tél. : 05 49 65 40 43

Lu et
Approuvé



MODELE CONFORME A L'ARRETE DU 9/11/95

LETTRÉ DE VOITURE UNIQUE / Unique consignment note

Valider en cochant la case intéressée

N° 221

NATIONAL
A défaut de convention écrite entre les parties au contrat de transport ou de la déclaration de valeur spécifiée par le donneur d'ordres, la responsabilité du transporteur en cas de perte ou avarie survenue aux marchandises ou en cas de retard à la livraison est limitée au montant de l'indemnité prévue par le contrat type concernant le transport.

INTERNATIONAL **CMR**
Ce transporteur est soumis nonobstant toute clause contraire, à la Convention internationale du transporteur de marchandises par route.
This carriage is subject notwithstanding any clause to the contrary, to the Convention on the Contract for the international Carriage of goods by road (CMR).



TRANSPORTS MAROLLEAU S.A.R.L
Capital de 8000€
LA RONDE
5 La Gouinière
79380 LA FORET-SUR-SEVRE
Tél. 05 49 72 82 43 - Fax. 05 49 72 79 16
APE: 4632C - RCS 86 B 118 - Siret 339 322 042 00013
N° TVA FR 26 339 322 042

Date: 28/03/12
COPIE DESTINATAIRE DATE
MATRICATION

DONNEUR D'ORDRES / Principal : COMMANDES : LIVRAISON / Shipment da/ from : h à / to :

MARQUE / Mark	NOMBRE / Number	NATURE DE LA MARCHANDISE	POIDS / Weight	VOLUME / LINEAIRE / M³ / METER	VALEUR DÉCLARÉE / Declared Value	DETAIL DES FRAIS	DEVISE / Currency	Expéditeur / Sender	Des / To
						Prix du transport / Carriage Charges			
						Frais accessoires / Cash charges			
						Taxes de C/Remb. / Cash on delivery			
						TOTAL H.T. / Total exc. V.A.T.			
						TVA 19,80% / V.A.T.			

- Marchandises dangereuses / Dangerous goods
- Transports sous température dirigée / Refrigerated transport
- Contre-Remboursement / Cash on delivery

DOCUMENT ANNEXÉS / Documents attached

TOTAL T.T.C. / Port/Carriage Payé / paid Dé / from

CHARGEMENT / Loading DOCUMENT DE SUIVI / Follow-up documents DECHARGEMENT / Unloading

EXPÉDITEUR - REMETTANT / Sender - Remitter: DESTINATAIRE / Consignee:

DATE ET HEURE D'ARRIVÉE LE: à h. DATE ET HEURE D'ARRIVÉE LE: à h.

PRESTATIONS ANNEXES EXECUTÉES PAR LE CONDUCTEUR: Chargement OUI NON PRESTATIONS ANNEXES EXECUTÉES PAR LE CONDUCTEUR: Chargement OUI NON

Autres: Autres:

DATE ET HEURE DE DÉPART LE: à h. DATE ET HEURE DE DÉPART LE: à h.

RESERVES / Reservations

Enlevés / removed Rendus / returned

MOYENS DE MANUTENTION / Handling Supports

Palettes / Palets: 80x120 100x120

Europa Autres / Others

Livrés / delivered Repris / taken

SIGNATURE DU REMETTANT / Signature of Remitter SIGNATURE DU TRANSPORTEUR / Signature of Carrier SIGNATURE DU DESTINATAIRE / Signature of Consignee

* Blanc : TRANSPORTEUR * Vert : REMETTANT * JAUNE : DESTINATAIRE * Rose : SOUCHE * White : carrier copy * GREEN : remitter's copy * Yellow : consignee's copy * Pink : counterfoil to be retained

CONDITIONS GÉNÉRALES AU VÉRIS
LE RÉFUS NON MOTIVÉS DE SIGNATURE ENGAGE LA RESPONSABILITÉ DES INTÉRESSÉS

ANNEXE 7

PLAN LOCAL D'URBANISME, CARTE ET REGLEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



Mairie principale
 14 place Pierre Gardier - 79250
 79250 NUIEL-LES-AUBIERS
 Tél. 05 49 65 65 65 - Fax 05 49 65 69 36
 mairie.principale@ville-nueil-les-aubiers.fr

Mairie annexe
 14 place Pierre Gardier - 79250
 79250 NUIEL-LES-AUBIERS
 Tél. 05 49 65 60 26 - Fax 05 49 65 68 78
 mairie.annexe@ville-nueil-les-aubiers.fr



la Tremblaie

DGFiP - Cadastre / IGN © Paris
 Réalisation : Agglomération du Bocage Bressuirais



Date d'impression : 18/09/2018
 1/2000



la Tremblaie

DGFIP – Cadastre / IGN © Paris Texte
 Réalisation : Agglomération du Bocage Bressuirais

Date d'impression : 01/06/2017
 13000



ZONE A

SECTION I - NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL

Article A 1 - Types d'occupation ou utilisation du sol interdits :

Sont interdites les utilisations et occupations du sol sans rapport avec l'activité agricole ou l'exploitation du sous-sol, et notamment :

- Les constructions à usage d'habitation, sauf celles mentionnées à l'article A 2.
- Les constructions à usage industriel et artisanal.
- Les parcs résidentiels de loisirs.
- Les parcs d'attractions ouverts au public.
- Les aires de jeux et de sports ouvertes au public.
- Les terrains de camping et de stationnement de caravanes.

Article A 2 - Types d'occupation ou utilisation du sol soumis à des conditions spéciales

Sont admis sous réserve qu'ils soient compatibles avec le développement des activités agricoles :

2.1 - Les constructions, rénovations, extensions et les installations nécessaires aux exploitations agricoles.

2.2 - Les constructions, rénovations, extensions et les installations nécessaires aux activités équestres, compatibles avec la vocation de la zone (boxes, hangar, sellerie, local pour accueil et sanitaire intégré ou composé à l'un des bâtiments existants de l'exploitation), à l'exclusion de toute autre structure notamment d'hébergement.

2.3 - Le logement des personnes dont la présence permanente est nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles à condition d'être implanté dans un rayon de ... m du siège d'exploitation.

2.4 - Les installations classées pour la protection de l'environnement, à condition d'être nécessaires à l'activité agricole et d'être implantées à une distance conforme à la réglementation s'appliquant à ce type d'installation par rapport à toute habitation occupée par un tiers.

2.5 - Les équipements et installations techniques liés aux réseaux des services publics ou des établissements d'intérêt collectif (assainissement, eau potable, électricité...).

2.6 - Les affouillements et exhaussements du sol visés à l'article R442.2.C du code de l'urbanisme.

2.7 - Les reconstructions après sinistre nonobstant les dispositions des articles 3 à 14, sous réserve du respect des emprises et hauteurs initiales.

Les constructions à usage d'habitation et celles qui sont susceptibles d'être gênées par le bruit, et localisées le long de la RN 249, devront bénéficier d'un isolement acoustique répondant aux normes en vigueur, en application de l'arrêté préfectoral de classement à l'égard du bruit des infrastructures de transports terrestres.

SECTION II - CONDITIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

Article A 3 - Accès et voirie

3.1 - Accès :

3.1.1. Pour être constructible un terrain doit avoir accès à une voie publique ou privée, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un passage aménagé sur fonds voisins ou éventuellement obtenu en application de l'article 682 du code civil.

3.1.2. Dans tous les cas, les caractéristiques des accès doivent répondre à l'importance et à la destination de l'immeuble ou ensemble d'immeubles à desservir, et notamment si les caractéristiques des voies rendent difficile la circulation ou l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie.

3.1.3. Un permis de construire peut être refusé si les accès présentent un risque pour la sécurité des usagers des voies publiques ou pour celles des personnes utilisant ces accès. Cette sécurité doit être appréciée compte tenu, notamment de la position des accès, de leur configuration ainsi que de la nature et de l'intensité du trafic.

3.1.4 L'autorisation d'utilisation du sol peut être subordonnée à la réalisation d'aménagements particuliers concernant les accès en tenant compte de l'intensité de la circulation et de la sécurité publique.

3.2 - Voirie :

Sans objet.

Article A 4 - Desserte par les réseaux

4.1 - Rappel : Une annexe rappelle les principales prescriptions concernant l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

4.2 - Alimentation en eau potable : Toute construction à usage d'habitation ou d'activités doit être alimentée en eau potable. En l'absence de réseau, l'alimentation en eau par puits ou par forage est admise.

4.3 - Assainissement :

4.3.1. Eaux usées domestiques :

L'évacuation des eaux usées non traitées dans les rivières, fossés ou égouts d'eaux pluviales est interdite. Toutes les constructions et installations existantes ou nouvelles doivent être raccordées au réseau public d'assainissement, en respectant ses caractéristiques.

En l'absence de réseaux, ou si la topographie ne permet pas le raccordement aux réseaux, l'assainissement autonome doit être réalisable. Il devra alors être conçu de façon à pouvoir être mis hors circuit, après étude de sol et étude de filière. La construction devra être directement raccordée au réseau quand celui-ci sera réalisé.

4.3.2. Eaux résiduaires industrielles ou commerciales :

Toutes les constructions et installations doivent être raccordées au réseau public d'assainissement. L'évacuation des eaux résiduaires industrielles ou commerciales dans le réseau public d'assainissement est subordonnée au respect des dispositions prévues par la législation en vigueur, notamment dans le cas où un pré traitement serait nécessaire.

4.4 - Eaux pluviales :

Les aménagements réalisés sur le terrain doivent garantir l'écoulement des eaux pluviales dans le réseau collecteur. En l'absence de réseau ou en cas de réseau insuffisant, les aménagements nécessaires au libre écoulement des eaux pluviales sont à la charge exclusive du propriétaire qui doit réaliser les dispositifs adaptés à l'opération et au terrain conformément aux avis des services publics compétents.

4.5 - Electricité, téléphone, télédistribution :

L'enterrement des lignes ou conduites de distribution pourra être imposé notamment lorsque le réseau primaire est souterrain.

Article A 5 - Caractéristiques des terrains

En l'absence de réseau d'assainissement, la construction devra être implantée en fonction de la topographie du terrain, de manière à ce qu'une superficie minimum puisse être réservée à la réalisation d'un système d'assainissement conforme aux résultats de l'étude de sol et de filière réalisées.

Article A 6 - Implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques

6.1 - Le nu des façades des constructions doit être implanté en retrait par rapport à l'axe des différentes voies, dans les conditions minimales suivantes :

- RN249 et RD759 classées à grande circulation : 75 mètres, sauf pour les bâtiments d'exploitation agricole.
- Route départementale non classée à grande circulation : 20 mètres
- Autres voies : 10 mètres.

Ces dispositions ne s'appliquent cependant pas aux voies non ouvertes à la circulation automobile.

6.2 - Des implantations différentes sont possibles dans les cas suivants :

- lorsque le projet de construction est accolé à une construction existante de valeur ou en bon état ayant une implantation différente,
- lorsque le projet de construction concerne une annexe,
- lorsque le projet de construction est nécessaire à l'exploitation et à la gestion des voiries.

6.3 - Les extensions des constructions existantes ne respectant pas le recul imposé pourront être autorisées dans le prolongement de celles-ci.

6.4 - Des implantations différentes de celles qui sont définies ci-dessus pourront être autorisées dans le cas de reconstruction après sinistre.

6.5 - Les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas aux installations et équipements techniques liés aux réseaux des services publics ou des établissements d'intérêt collectif (assainissement, eau potable, électricité, télécommunications...).

Article A 7 - Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

7.1 - Lorsque les constructions ne jouxtent pas la limite séparative, la distance horizontale de tout point du bâtiment à édifier au point le plus proche de la limite séparative doit être au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit ($L \geq H/2$) sans être inférieure à 3 m.

7.2 - Implantations différentes :

Les dispositions de cet article peuvent ne pas s'appliquer aux extensions de bâtiments existants ne respectant pas ces règles lorsqu'elles sont réalisées dans le prolongement de l'implantation initiale.

7.3 - Les dispositions de cet article ne s'appliquent pas aux installations et équipements techniques liés aux réseaux des services publics ou des établissements d'intérêt collectif (assainissement, eau potable, électricité, télécommunications...).

Article A 8 - Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même unité foncière

Sans objet.

Article A 9 - Emprise au sol

Sans objet.

Article A 10 - Hauteur des constructions

10.1 - Rappel : La hauteur des constructions est mesurée à partir du sol existant avant exécution des fouilles et remblais.

10.2 - La hauteur maximale des constructions à usage d'habitation ne peut excéder 6 mètres à l'égout des toitures, le comble pouvant être aménagé sur 1 niveau.

10.3 - Ces dispositions ne s'appliquent pas aux ouvrages techniques indispensables, cheminées, silos, ... et autres superstructures, lorsque leurs caractéristiques l'imposent.

Article A 11 - Aspect extérieur et aménagement des abords

11.1 - Aspect général –voir aussi les recommandations architecturales et d'aménagement en annexe du présent document– :

Tout projet de construction devra présenter un volume, une implantation et un aspect satisfaisants, permettant une bonne intégration dans l'environnement, tout en tenant compte du site général dans lequel il s'inscrit et notamment la végétation existante et les constructions voisines.

Privilégier pour les constructions à usage professionnel, l'usage du bardage bois de teinte naturelle grise.

La réalisation de constructions, y compris pour les maisons individuelles, d'expression architecturale contemporaine, est possible, en particulier par l'usage de matériaux nouveaux de qualité et par le dessin de formes nouvelles avec un souci de cohérence et l'intégration par rapport aux lieux environnants.

La qualité recherchée vise aussi bien les volumes, y compris la forme de la toiture que les percements, les couleurs, la nature des matériaux apparents et les détails architecturaux.

Dans le cas de projet en référence à l'architecture traditionnelle, les fenêtres auront une proportion verticale marquée.

D'une manière générale, sauf cas particuliers de projets d'une grande richesse architecturale, les bâtiments et les clôtures devront être de conception simple, conformes à l'architecture traditionnelle de la région.

Les couleurs apparentes, hors huisseries, devront avoir une tonalité discrète, suivant une palette conforme aux tons et usages dans la construction traditionnelle de la région.

En cas de rénovation, les menuiseries et volets seront d'une teinte neutre autre que le blanc (ex. gris, gris-bleu, gris-vert, mastic, bordeaux...), et les teintes de façade seront d'un « ton soutenu de pierre locale ». Les matériaux de construction destinés à être revêtus (parpaing, brique creuse...) ne peuvent être laissés apparents.

11-2 - Les bâtiments agricoles seront de volumétrie simple, de couleur unie, pas trop claire, neutre ou bien verte, s'intégrant le plus possible au paysage environnant qu'il soit construit ou naturel.

11-3 - Toitures :

Les toitures des constructions à usage d'habitation y compris celles des annexes soumises à permis de construire doivent avoir les caractéristiques de celles de l'architecture traditionnelle de la région : pente identique sur tous les versants, comprise entre 28% -15° et 40% -22°, couverte, sauf pour les verrières, en tuile de terre cuite creuse ou romane, de teinte identique à celle des toitures environnantes. La tuile plate, de même que la tuile en béton, est interdite, sauf dans le cas d'une restitution à l'identique.

L'ardoise naturelle ou les matériaux d'aspect identique sera admise en fonction de l'environnement proche de la construction ; dans ce cas, la pente, identique sur tous les versants, sera comprise entre 58% -30° et 119% -50°.

Pour les autres constructions, l'emploi d'autres matériaux doit respecter l'environnement existant conformément aux articles 11.1 et 11.2.

Les gouttières de type demi-rondes et les chéneaux seront en zinc, en cuivre ou en aluminium d'une couleur adaptée.

En cas de rénovation, les toitures seront en tuile de terre cuite creuse ou romane de couleur dominante rouge, sauf dans le cas d'un bâtiment déjà couvert en ardoise et de ses extensions (même détachées), cas dans lesquels l'ardoise pourra être utilisée.

Les éléments techniques liés aux énergies renouvelables (panneaux solaires,...) pourront être installés sur les toitures, à condition qu'ils s'intègrent aux surfaces de la construction ; cependant dans le cas d'un bâtiment de valeur patrimoniale notable, il conviendra de leur rechercher une implantation au sol dans le jardin.

11-4 - Clôtures :

Les clôtures prendront la forme d'un écran végétal composé au choix par exemple parmi les essences suivantes : prunellier, aubépine, noisetier, groseillier, charme, sureau, amélanchier, fusain, houx, troène, laurier tin (persistants), éventuellement doublé d'un grillage de hauteur maximale 2 m et de couleur neutre.

Les haies de thuya, cupressus, laurier palme, ou d'essence similaire, sont interdites.

On recherchera à intégrer au mieux les coffrets de gaz et électricité dans la clôture.

11.5 – Eléments divers:

11.5.1. Les vérandas sont autorisées à condition qu'elles s'intègrent à l'architecture de la construction sur laquelle elles s'adossent et que leur longueur ne dépasse pas les deux tiers de sa façade.

11.5.2. Les citernes à gaz ou à gasoil seront enterrées.

11.5.3. Les piscines seront en entier encastrées dans le sol.

11.6 - Annexes : Les annexes réalisées avec des moyens de fortune sont interdites. Les abris de jardin présenteront une toiture à un pan pour une largeur inférieure à 4m ; au-delà la couverture présentera deux versants avec le faîtage dans le sens de la longueur. Privilégier pour les abris de jardin, l'usage du bardage bois de teinte naturelle grise.

Article A 12 - Stationnement des véhicules

12.1 - Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions ou installations devra être assuré en dehors des voies publiques.

12.2 - Le nombre de places doit être en rapport avec l'utilisation envisagée.

12.3 - Il est exigé au moins une place de stationnement par logement.

Article A 13 - Espaces libres – plantations – espaces boisés classés

13.1 - Les espaces boisés classés figurant au plan sont soumis aux dispositions de l'article L.130.1 du code de l'urbanisme.

13.2 - Pour chaque parcelle, il sera planté au moins un arbre de grand développement par tranche de superficie construite de 50 m². Les arbres seront d'essence locale et/ou fruitiers.

SECTION III - POSSIBILITES D'OCCUPATION DU SOL

Article A 14 - Possibilités maximales d'occupation du sol

Il n'est pas fixé de règle d'occupation du sol.

ANNEXE 8

***DONNEES METEO ROSE DES VENTS
RECENSEMENT AGRICOLE***

ROSE DES VENTS

Vent horaire à 10 mètres, moyenné sur 10 mn

Année 2015 - Mois de JANVIER à DÉCEMBRE

9713140

BRESSUIRE STNA (79)

Indicatif : 79049004, alt : 191 m., lat : 46°50'18"N, lon : 00°30'54"W

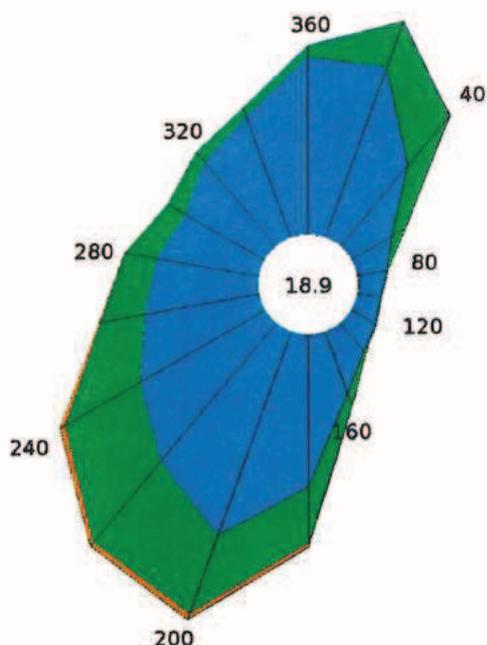
Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

Valeurs horaires entre 0h00 et 23h00, heure UTC

Tableau de répartition

Nombre de cas étudiés : 8382

Manquants : 378



Dir.	[1.5;4.5 [[4.5;8.0]	> 8.0 m/s	Total
20	5.7	1.5	+	7.3
40	3.4	2.0	+	5.4
60	1.5	0.5	0.0	2.0
80	0.9	+	0.0	1.0
100	0.7	+	0.0	0.7
120	0.9	+	0.0	0.9
140	1.2	+	0.0	1.2
160	2.0	0.4	0.0	2.5
180	4.8	1.7	0.1	6.7
200	6.8	2.6	0.2	9.7
220	5.7	3.4	0.1	9.2
240	4.5	2.8	0.2	7.5
260	3.6	1.4	+	5.1
280	3.2	1.0	+	4.3
300	2.9	0.7	+	3.5
320	3.5	0.4	0.0	3.9
340	4.1	0.3	0.0	4.4
360	5.6	0.3	0.0	6.0
Total	61.1	19.2	0.8	81.1
[0;1.5 [18.9

Groupes de vitesses (m/s)



Pourcentage par direction



Dir. : Direction d'où vient le vent en rose de 360° : 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord
le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0.1%

Données générales des exploitations ayant leur siège dans Nueil-les-Aubiers commune

Région Poitou-Charentes

Département Deux-Sèvres

Nueil-les-Aubiers commune

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Exploitation agricole	nombre	286	208	157
Travail	unité de travail annuel	431	270	204
Superficie agricole utilisée	hectare	8 849	8 643	8 625
Cheptel	unité gros bétail alimentation totale	20 868	23 866	22 754

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Orientation technico-économique de la commune en 2010	Granivores mixtes
Orientation technico-économique de la commune en 2000	Polyculture et polyélevage

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Superficie en terres labourables	hectare	5 039	6 455	6 342
Superficie en cultures permanentes	hectare	6	7	1
Superficie toujours en herbe	hectare	3 779	2 178	2 279

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Définition :

Localisation : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

Géographie : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de scission de communes entre deux recensements, les données communales ne sont pas comparables. Les fusions de communes ont été traitées.

Exploitation : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi



recensement agricole 2010

sur les exploitations agricoles.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Unité gros bétail alimentation totale (UGBTA) : unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes (par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une vache nourrice = 0,9 UGBTA, une truie-mère = 0,45 UGBTA).

Orientation technico-économique de la commune : production dominante de la commune, déterminée selon la contribution de chaque surface ou cheptel de l'ensemble des exploitations agricoles de la commune à la production brute standard.

Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie en cultures permanentes : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, cultures de miscanthus, jonc, mûrier, osier, arbre truffier, à laquelle s'ajoute la superficie en arbres de Noël en 2010.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

nd : non disponible.

s : donnée soumise au secret statistique.

